

Rapport de développement durable 2018

Loi n°2010 - 788 du 12 juillet 2010 (art.255)

Décret n°2011-687 du 17 juin 2011

Présenté au Conseil Municipal du 28 novembre 2018

Contact : Rigal Mireille
Directrice de projet Développement durable
mireille.rigal@mairie-avignon.com
Tél. : 04 90 80 84 72



SOMMAIRE

- I- **Rappel du contexte** : page 3
- II- **La lutte contre le changement climatique**, la protection de l'atmosphère et de la santé : page 8
- III- **La préservation de la biodiversité**, la protection des milieux et des ressources : page 27
- IV- **L'épanouissement de tous les êtres humains** : page 34
- V- **La cohésion sociale et la solidarité** entre territoires et entre générations : page 49
- VI- **Des modes de production et de consommation responsables** : page 56
- Récapitulatif des indicateurs 2017** : page 68
- Index des 17 objectifs de développement durable** : page 69

I- RAPPEL DU CONTEXTE

RAPPEL DU CONTEXTE

- L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement impose aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'établir, à compter de l'année 2011, un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Ce rapport devra être présenté préalablement aux Débats d'Orientations Budgétaires.
- La circulaire du 17 juin 2011 a défini le contenu de ce rapport. Il porte sur le fonctionnement et le patrimoine de la collectivité d'une part, sur ses politiques publiques d'autre part. Ces deux périmètres d'action doivent être analysés au regard des 5 finalités du développement durable :
 - **La lutte contre le changement climatique** et la protection de l'atmosphère et de la santé
 - **La préservation de la biodiversité**, la protection des milieux et des ressources
 - **L'épanouissement de tous les êtres humains**
 - **La cohésion sociale et la solidarité** entre territoires et entre générations
 - **Des modes de production et de consommation responsables**

RAPPEL DU CONTEXTE

Chaque finalité est organisée de la manière suivante dans le rapport:

- La définition du domaine considéré selon le cadre de référence du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.
- La stratégie de la municipalité en matière de Développement Durable pour le domaine considéré
- Les principales actions conduites ou reconduites en 2018 et illustrant ce domaine, afin de montrer la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions et également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la collectivité et celui des services municipaux.
- Les principaux indicateurs chiffrés illustrant le domaine
- Les perspectives

Remarque : La ville a décidé de présenter ses Débats d'Orientation Budgétaire au mois de novembre de l'année en cours. Le Rapport de développement durable y est annexé, les données chiffrées porteront sur l'année 2017, tandis que les actions porteront sur 2018 avec la prospective 2019.

RAPPEL DU CONTEXTE

LA PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLES (ODD)

Faisant suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Sommets de la Terre, les ODD ont été adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de référence du développement durable soutenu par la France.

Les ODD sont un langage commun international qui peut permettre de revisiter nos engagements locaux en matière de développement durable et par la même de dynamiser la démarche en donnant un nouveau prisme de lecture.

Afin de nous familiariser avec cette nouvelle référence, les ODD ont été intégrés au Rapport de Développement Durable 2018 sous la forme de pictogrammes adossés aux actions présentées. Un ajout à la fin du Rapport permet de les présenter.



La Ville a obtenu le maintien du label 2 fleurs en 2017 remis en avril 2018,

La Ville a postulé en juin 2018 au label Ville nature et au concours Capitale française de la biodiversité. La Ville est nommée Capitale Régionale de la Biodiversité et au niveau 3 du label « Village, ville, intercommunalité nature ».

La ville est aussi candidate cette année au label « Terre Saine, communes sans pesticides »

La Ville a également postulé en juillet 2018 au label « Territoire durable - Une cop d'avance » qui permet un accompagnement dans la déclinaison des accords de Paris. Une demi-journée d'entretien a eu lieu en septembre 2018.



II- LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Dans la dynamique post-COP21, suite à l'accord de Paris, négocié en 2015, on souligne l'émergence de la transition vers une économie bas carbone et résiliente aux effets du changement climatique, pour de nombreux pays dont la France. Les acteurs financiers intègrent désormais de façon croissante le climat et la transition énergétique et permettent ainsi aux collectivités de lutter activement contre le changement climatique.

La stratégie de la municipalité en matière de Développement durable pour **La lutte contre le changement climatique** et la protection de l'atmosphère et de la santé, basée sur son Plan Climat Energie Territoire, est orientée sur les principales thématiques suivantes :

- La qualité de l'air et l'environnement acoustique
- L'aide aux habitants en précarité énergétique
- La réhabilitation thermique des bâtiments
- L'apaisement de l'espace public par l'Aménagement durable
- La prise en compte des piétons et des cyclistes dans la Mobilité durable

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



Les compétences de la Collectivité portent sur la **Qualité de l'Air Intérieur et l'Environnement Acoustique**

La Qualité de l'air intérieur pour les ERP :

Pour faire face à cet enjeu de santé publique majeur et afin de répondre aux exigences de la **loi du 12 juillet 2010** (rendant obligatoire la surveillance de la QAI pour les propriétaires d'établissements recevant du public), la Ville a engagé une campagne de mesure de la qualité de l'air intérieur dans l'ensemble des crèches et établissements scolaires de la commune.

En 2014-2015 : 40 établissements de la Ville accueillant des enfants de moins de 6 ans (28 écoles maternelles et 12 crèches) ont intégré un diagnostic préliminaire du bâtiment et un contrôle des moyens d'aération des locaux et 2 campagnes de mesures analytiques à l'intérieur des salles d'enseignement ou d'activité. 35 établissements étaient conformes à la réglementation soit 88 %. Les 5 établissements restants ont été mis en conformité.

Entre 2016 et 2018, ce sont les 30 écoles élémentaires qui ont été contrôlées : Pour ces établissements, une nouvelle méthodologie a été appliquée, consistant en la mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention (**guide pratique**), consistant à **rencontrer les différentes catégories d'intervenants** dans les établissements (Direction, responsables d'activité, personnel d'entretien, services techniques) afin d'**identifier rapidement des actions vertueuses** d'amélioration de la QAI, la réalisation d'un programme de **prélèvements et analyses** dans certaines pièces ciblées des établissements.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



* 17 écoles ont été contrôlées en 2016-2017 :

Des mesures analytiques (benzène, formaldéhyde, CO₂) ont été réalisées dans 34 pièces (soit 2/Ets)
Dont 1 non-conformité (indice de confinement à 5) supprimée grâce à la création d'entrée d'air neuf
Et un 1 cas où la concentration en formaldéhyde est supérieure au seuil de recommandation : situation améliorée grâce au remplacement des baffles acoustiques qui étaient à l'origine de l'émission de formaldéhyde.

=> **13 écoles ont été contrôlées en 2018, c'est-à-dire avant les échéances légales, ce qui fait de la Ville d'Avignon une collectivité exemplaire en la matière.**

Le bilan des mesures en formaldéhyde et les plans d'actions pour chaque Ets seront élaborés fin 2018.

* Les halls des 4 piscines municipales ont été contrôlés en 2017/2018 (concernant les résidus de traitement de chloration).

=> **Les Concentration mesurées (composés chlorés, trichlorure d'azote et trihalométhanes) sont toutes inférieures aux valeurs limites fixées en milieu professionnelle**

* Les 2 Centres de Vacances et de Loisirs de la Ville seront contrôlés à l'échéance 2020.

On notera que ces diagnostics sont à réactualiser tous les 2 ans.



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

- La Ville poursuit également sa lutte et sa protection contre le bruit

Depuis 2017, la Ville n'est plus visée par la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, qui imposait aux agglomérations de plus de 100 000 habitants d'établir une carte de bruit et un plan de prévention du bruit dans l'environnement.

La Ville reste pourtant soumise aux bruits de différentes infrastructures terrestres de transport et d'industrie et est située dans une zone urbaine impactée par un Plan de Protection de l'Atmosphère.

C'est pourquoi il est envisagé de lancer une cartographie air/bruit du territoire qui aura pour premiers objectifs d'identifier les niveaux de pollutions sonores et atmosphériques sur la commune et d'évaluer les niveaux d'exposition des populations.

Concernant l'environnement acoustique (le bruit dans l'atmosphère et les nuisances liés au bruit), la Ville a mené les actions suivantes :

- Achat de matériels de voirie électriques donc moins bruyants (soufflant, rotofil, tondeuse, utilitaire...)

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



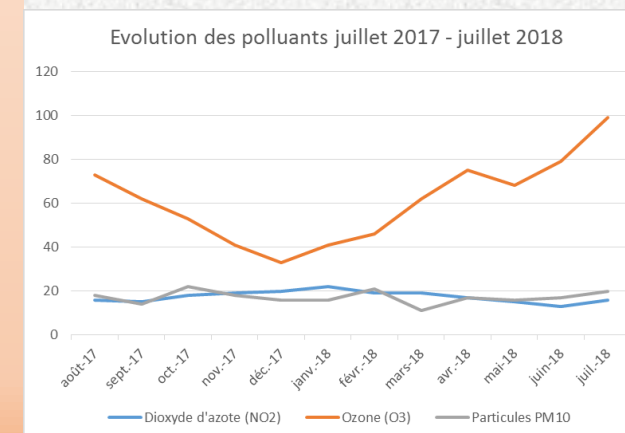
La Ville travaille en collaboration avec l'association agréée AtmoSud et le Grand Avignon, à l'amélioration de la surveillance et de l'information sur la **qualité de l'air extérieur** sur le territoire d'Avignon :

Ainsi, un dispositif préfectoral est actuellement en place qui permet de diffuser, en cas de prévision de pic de pollution, un **bulletin d'information multi polluants** vers les communes, précisant le niveau d'intensité de la pollution attendue (seuil d'information ou d'alerte).

Trois épisodes de pollution à l'ozone constatés à l'été 2018, liés à la persistance du dépassement du seuil d'information-recommandation pour l'ozone pendant plus de 2 jours.

La Ville s'est fait le relais de ces informations auprès des établissements accueillant un public sensible mais aussi auprès de l'ensemble des agents en indiquant notamment les mesures sanitaires et comportementales à adopter. Par le biais du site internet de la Ville et des mairies de quartier, la Ville diffuse à la population les **alertes** à la pollution atmosphérique et liées à la canicule.

Un Plan d'urgence concernant le transport en cas de pic de pollution est en cours de finalisation, qui s'appliquera dès la fin de l'année 2018 : restriction de circulation, vignette crit'air, mise en place transport en commun gratuit, limitation vitesse.



Graphe des indices d'évolution des principaux polluants sur Avignon en une année

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Outre la canicule et la pollution de l'air, la Ville, via son site internet, rappelle l'interdiction du **brûlage** à l'air libre des déchets verts. La Police municipale et la direction de l'Ecologie urbaine veille au respect de cette interdiction.

La Ville informe également sur le risque d'allergie aux pollens (indice pollinique) et notamment celui lié à **l'ambroisie**. La Ville a nommé un référent local à la Direction de l'Ecologie Urbaine, chargé du repérage, du signalement et du respect de l'obligation d'arrachage sur domaines privés (propriétaires) et public (Service Espaces Verts).



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



- Surveillance de la Qualité de l'eau

La Ville assure la surveillance réglementaire des eaux chaudes sanitaires des bâtiments communaux (douches des Stades, gymnases, piscines, salles polyvalentes...) et suivi des forages alimentant en eau potable des bâtiments communaux.

La Ville assure la Protection et Surveillance des eaux souterraines (Zac Castelette, ZI Fontcouverte): suivi analytique de la qualité de la nappe et enquêtes auprès des entreprises en collaboration avec la CCI.

La Ville diffuse, sur le site internet de la Ville, un bulletin mensuel qualité de l'eau délivrée par le réseau public.

La ville surveille la qualité de l'eau du plan d'eau du Parc des Libertés sur l'île de la Barthelasse où sont pratiquées des activités nautiques.

- Autres actions aux services municipaux :

La rédaction d'une Charte des « antennes relais » via une convention avec les opérateurs est en cours.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



L'Aide aux habitants en précarité énergétique à la rénovation thermique :

La ville subventionne les travaux dont des actions de rénovation énergétique :

- des propriétaires occupants modestes qui font des travaux d'économie d'énergie. Ils ne doivent pas dépasser un certain plafond de revenus.
- des propriétaires bailleurs qui réhabilitent des logements locatifs à loyer social à des personnes aux revenus plafonnés (comme pour les logements HLM).

Bilan de l'opération OPAH RU : 336 logements aidés entre 2014 et 2017. L'objectif de réhabilitation étant de 81 logements par an, nous sommes à 79% des objectifs sur la durée de l'OPAH (2014-2018).

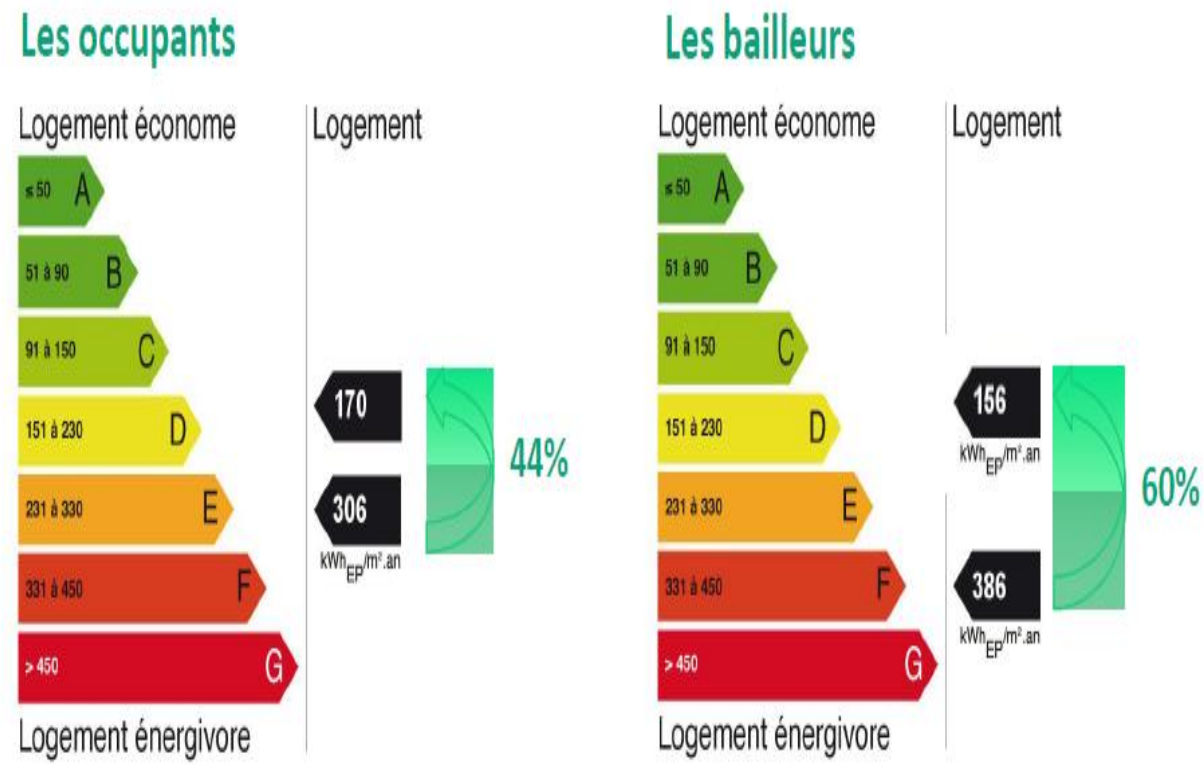
La demande se concentre sur les dossiers propriétaires surtout pour des travaux d'économie d'énergie, des objectifs largement dépassés (**268% des objectifs**) et les travaux ont permis d'économiser **40 500kw ep/m²/an***.

Le gain énergétique moyen est de 50% (/évaluation énergétique) ; en comparaison, le gain de consommation énergétique demandé par l'Etat est d'au moins 25 %.

A ce jour (fin août 2018) , la ville a permis la réhabilitation de 76 logements, sur 125 prévus en 2018.

La Ville subventionne également les Copropriétés dégradées dans le cadre du projet « Habiter mieux ». Sur 10 copropriétés étudiées soit 801 logements, 2 copropriétés « Le Saint Ruf » et « Le Stuart Mill » ont été éligibles soit 151 logements pour l'une et 138 pour l'autre. Les travaux ont été soumis au vote en 2018.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



Gain énergétique moyen en kWh_{EP}/m².an

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Rénovation/modernisation des équipements socio-éducatifs de proximité et culturels :

- Dans le cadre de **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** dont la ville est lauréate depuis 2015, la Ville a finalisé les travaux de réhabilitation thermique des bâtiments municipaux aux **Centres de Vacances et de Loisirs de la Barthelasse et de Châteauneuf de Gadagne en 2018;**
- Dans le même cadre, un remplacement des luminaires par des Led s'est achevé cette année au **Musée Calvet.**

- D'autres opérations de conservation du patrimoine conduisent à terme à une efficacité de la réduction de la consommation d'énergie :

La généralisation des éclairages par ampoules Led : Club kayak, Gymnase Bouquerie en 2018

Le travail sur l'enveloppe des bâtiments : réfection des étanchéités toitures des bâtiments communaux (Archives municipales, la manutention, Gymnase Barbière, MPT Champfleury et 116 rue Carreterie d'ici fin 2018) et des écoles (Groupe scolaire Croisière, Vertes Rives, Massillargues), remplacement des menuiseries extérieures des écoles (Thiers, Massillargues) et des bâtiments (Complexe st Jean, MPT Champfleury).

Remplacement d'équipements de productions de chaleur plus performants (efficacité énergétique) dans les établissements pour les services des sports et ceux de l'enseignement (En 2018, le remplacement de la chaudière du Service des sports par une nouvelle chaudière à gaz plus économe a été faite.)

Opération de mise aux normes réglementaires : Mise aux normes du système de filtration du Crématorium

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Rénovation/modernisation des équipements socio-éducatifs de proximité et culturels :

Les gros chantiers 2018/2019 de rénovation énergétique ont concerné :

- L'École élémentaire Louis Gros (Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique par l'extérieur, nouvelle construction en ossature bois, panneaux photovoltaïques, sur le toit; création de jardins partagés, prise en compte de l'accessibilité),
- la réhabilitation du Stade Nautique (avec la prise en compte du potentiel environnemental renouvelable local, Projet écoresponsable avec 180m² panneaux solaires pour 40% eau chaude et de micro-éolien, des pompes à chaleur assurant 60% des besoins en chaleur),
- la reconstruction et extension du gymnase Genicoud (écosystème méditerranéen, bouclier thermique et phonique)
- la rénovation du Centre social Croix des Oiseaux (rénovation thermique, aménagement extérieur apaisée, accessibilité, enjeu intergénérationnel, lutte contre l'exclusion, mixité sociale),
- la rénovation énergétique du Gymnase la Barbière,
- le remplacement des menuiseries des écoles St Jean et Thiers,
- la rénovation de l'école Ste Catherine

et la poursuite de la rénovation des réseaux de chauffage et de froid selon le programme 2016-2020

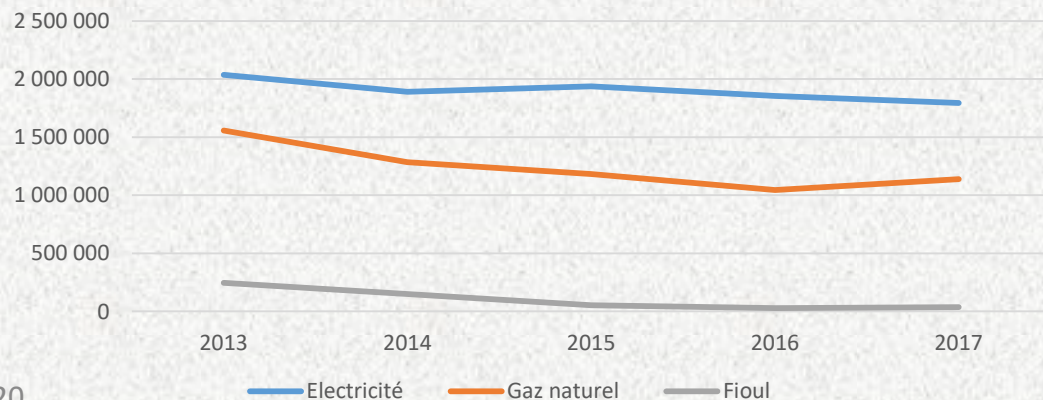
L'ensemble de ces travaux aura un impact sur les dépenses énergétiques de la Ville. Le Bilan des Emissions de gaz à effets de serre 2018 devrait le démontrer.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

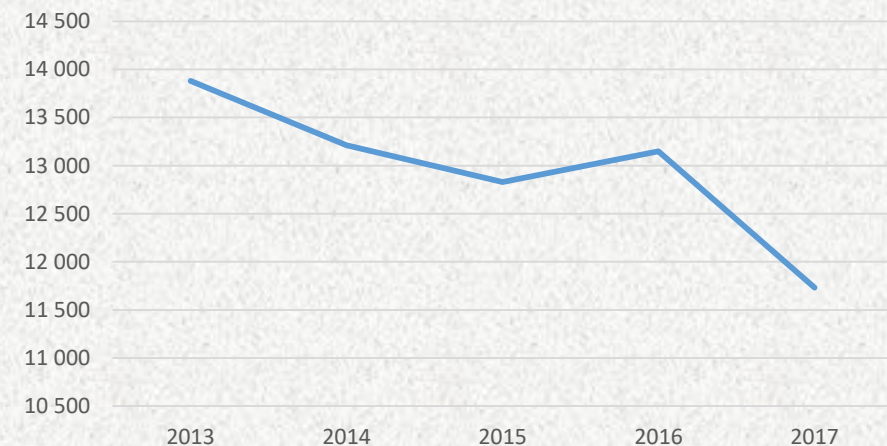
La consommations des fluides :

- Le graphe de consommation des bâtiments publics 2013-2017 montrent des baisses significatives, notamment pour le fioul.
- La part **d'électricité verte** pour les gros tarifs « ex jaune et vert » sur la part « bâtiments » est de 54%, validés par les certificats de garantie d'origine.
- Une étude pour le remplacement de la chaufferie vétuste du Centre Horticole par une chaudière à bois est envisagée en 2019.
- Les chaufferies de la Ville sont gérés par télégestion ce qui permet une limitation des déplacements.

Coût des Consommations 2013-2017
en euros



Electricité (en MWh/an)



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

L'apaisement de l'espace public par l'Aménagement durable :

- **Eco quartier Joly Jean** : Poursuite des travaux d'un éco-quartier pensé comme un écosystème, projet : La phase 2 est en cours à l'Est de la zone avec l'accueil d'un centre pédopsychiatrique de jour. A l'Ouest de la zone, le programme comprend 160 logements de résidence intergénérationnelle, l'extension du réseau de chaleur existant, le projet d'aménagement, en concertation avec le public, d'un parvis en espace ludique en vis-à-vis de l'école des Olivades, de l'habitat participatif, la réhabilitation du Moulin de notre Dame en vue de diversifier ses usages et l'utilisation du réseau d'eau brute pour l'arrosage des espaces verts dans la limite de la qualité de l'eau dans le cadre du zéro-phyto. Le projet a été labellisé le 8 décembre 2017 « étape 2 » c'est à dire lorsque les travaux débutent, l'opération peut être déclarée "Engagé dans la labellisation Eco Quartier".
- Un autre quartier est en cours de réalisation, il s'agit du quartier **Bel Air** qui est conçu dans une démarche **Quartier Durable Méditerranéen** (QDM) :
 - Les travaux de la phase 1 d'aménagement d'une école seront terminés pour la rentrée scolaire 2018/2019.
 - La phase 2 a débuté le 23 avril 2018 par la pose de la première pierre (aménagement des extérieurs) puis environ 90 logements et 934 m2 de locaux d'activités seront commercialisés d'ici 2020.



Les + du projet Bel Air :

Les connexions avec les liaisons douces existantes vers Saint-Chamand et Agroparc, la conservation du patrimoine et de la biodiversité locale de haies de cyprès, la production d'énergie renouvelable > à 50%, l'installation de chargeurs de véhicules à assistance électriques.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La modernisation de l'espace public par l'Aménagement durable :

- Prospective 2018/2019 :
 - Etudes pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking des Italiens dans le cadre d'une étude d'emplacements possibles (parc des expositions, serres...) à mettre ailleurs
 - Etudes pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électrique ou à gaz.
 - La mise à l'étude du projet d'aménagement d'un parking à vélos faisant partie de la ruche du budget participatif 2017 sur le futur « Pôle d'échange multimodal Gare Centre » faisant la part belle aux piétons et aux vélos.
 - Le projet de la COULÉE VERTE : Création d'une coulée verte reliant le gymnase Génicoud au parc Colette en passant par l'école Louis Gros et la FabricA.

La Ville a participé à **l'Opération Earth Hour** le 24 mars 2018 qui, symboliquement, éteint des édifices publics pour une prise de conscience de la valeur de la biodiversité. La Convention de l'ONU sur la biodiversité (CBD) a choisi de faire d'Earth Hour l'événement mondial de référence autour de la Nature, et ce jusqu'en 2020, année charnière sur le sujet.



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



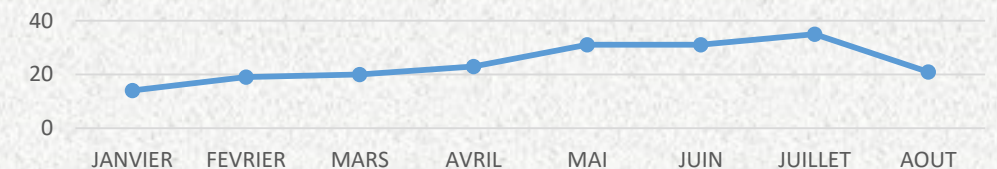
La réduction des déplacements

- Dans le cadre de la réorganisation du Parc de véhicules de la Ville, un ensemble de mesures ont été mises en place afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, issus des déplacements professionnels en lien avec les missions exercées par le service public sur le territoire de la Ville. Une partie de ces actions est l'organisation en 3 pools répartis sur la commune :
 - permet plus d'utilisateurs : les pools permettent ainsi d'absorber des besoins en attente
 - permet d'optimiser le parc automobile : 18 Véhicules et 4 vélos à assistance électrique (VAE) en pool (c'est-à-dire non affecté à un agent)
 - permet le renouvellement du parc vieillissant
 - permet la diminution des frais d'entretien.Les autres véhicules sont répartis dans les services opérationnels.
- Le Conseil municipal des enfants a permis l'achat de 36 vélos pour 3 écoles.
- Le garage municipal a acheté, pour test, du matériel de propreté électrique (Le Virto) avec en projet l'acquisition d'une flotte de véhicules et engins propres et silencieux : objectifs : qualité de l'air et apaisement de la Ville.

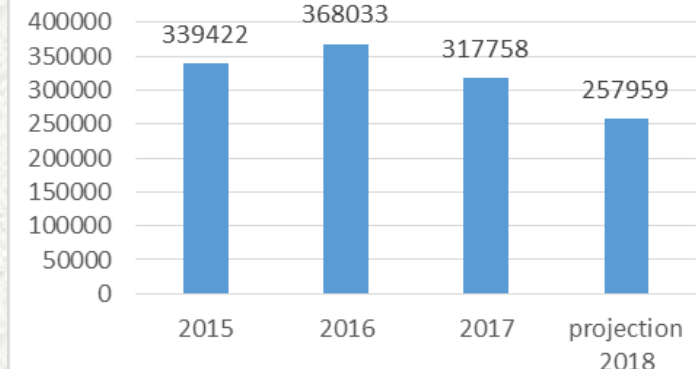
Statistiques de réservation du pool Eisenhower entre le 1/1/2018 et le 31/08/18



Statistiques d'utilisation des VAE de janvier à août 2018



Carburants (en litres/an)



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

La prise en compte des piétons et des cyclistes dans la Mobilité durable :

Depuis 2015 et le démarrage de la phase 1 des Chemins des Canaux, la Ville a établi un « **Plan de Développement des Modes de Déplacements doux et actifs** » adopté en 2016 et dont l'une des priorités consistait à sécuriser les usages « vélo, piétons » liés aux déplacements utilitaires. Ce plan comporte 151 actions dont 82 à destination des piétons, 57 à destination des vélos et 12 sont transverses.

A fin 2018, 72% des actions sont réalisées dans les temps ou en passe de l'être, 22% sont engagées mais avec un retard et 6 % des actions restent à engager (tableau détaillé en annexe)

Une Voie verte autour des remparts a été créée redonner la possibilité de cheminer et d'admirer ce monument historique qui était caché par les parkings jusqu'à présent.

La **phase 2 du Chemin des canaux « Chemin de la Sacristie - Parc des Expositions »** est en cours d'appel d'offres après concertation avec la population.

Outre le fait de favoriser les déplacements doux, ces voies vertes permettent d'améliorer la trame verte de la Ville et sont associés à un éclairage nocturne en faveur de la biodiversité.



Voie Verte Tour des Remparts

Projection du chemin des canaux



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

La prise en compte des piétons et des cyclistes dans la Mobilité durable :

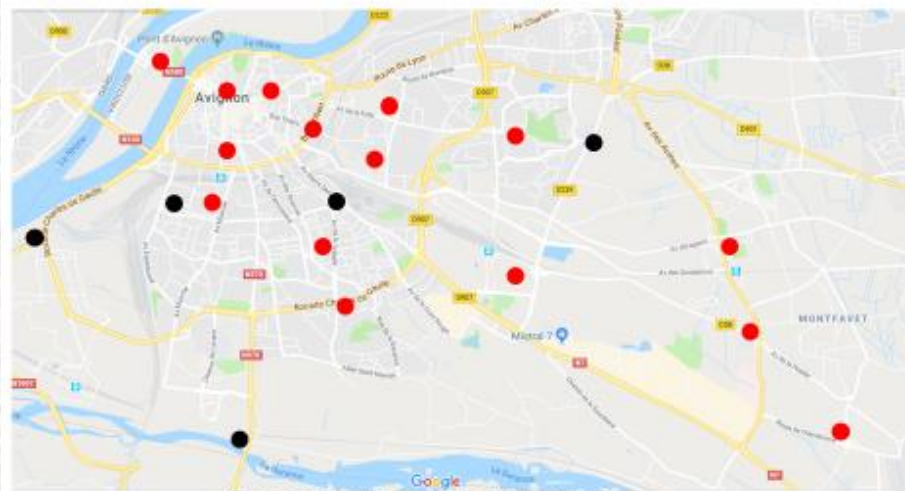
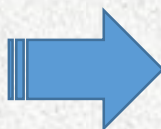
- La **Voie verte Confluence** (Rhône Durance) et le canal de Rochegude reliant, depuis le centre ville, la voie verte Confluence, sont en projet d'aménagement 2018/2019 et d'ores et déjà active depuis la semaine du développement durable le 3 juin 2018.
- Suite à l'aménagement de la voie sur le Pont Daladier (partage piétons/cycles/bus/voiture) en 2016 , il est acté en 2017 l'itinéraire qui arrivera sur l'île de la Barthelasse, dont le prolongement jusqu'à Villeneuve constituera l'itinéraire sud de la **ViaRhôna**, itinéraire cyclable de 815 km le long du Rhône, des rives du lac Léman aux plages de la Méditerranée. Les travaux de 2018 ont porté sur la continuité entre le **Pont Daladier** et le **Pont du Royaume** jusqu'à Villeneuve lez Avignon et ont permis l'installation d'une station de réparations de vélo.
- En perspective 2019, la transformation de la Rocade en boulevard urbain avec notamment la transformation de la contre-allée Nord en voie douce.



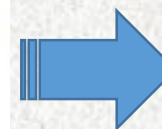
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

La prise en compte des piétons et des cyclistes dans la Mobilité durable :

- Les panneaux autorisant le tourné à droite pour les cyclistes, comme le prévoit le code de la route, seront installés fin 2018 sur certains carrefours en concertation avec les associations cyclistes.
- Suite à une forte demande, 364 nouvelles places de stationnement vélo. 15 stations de réparation de vélos et 5 stations de gonflage seront installés sur le territoire d'ici à la fin de l'année.



- Stations de réparation
- Stations de gonflage



III- LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



La loi d'août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a pour ambition de donner un nouvel élan à la préservation et à la valorisation de nos richesses naturelles en conférant force de loi au choix de ce nouveau modèle de développement, de société et de civilisation.

La Ville continue de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement :

- Zéro Phyto : depuis le passage au « zéro phyto » en janvier 2017 et afin de sensibiliser les visiteurs, des panneaux explicatifs vont être installés aux entrées des cimetières.
- Le Centre Horticole municipal a créé un jardin pédagogique, en sus de sa participation aux jardins pédagogiques installés dans plusieurs écoles de la Ville en juin 2018 (École Saint Exupéry, École JH Fabre...). Il est créé entre autre un potager monoculture (production de courges qui seront utilisées par la restauration scolaire, sans aucun pesticide), la création d'un verger, d'une volière, d'un hôtel à insectes ainsi que des visites par des scolaires dès la rentrée scolaire.
- En mai 2018, le service Espaces Verts a inauguré un hôtel à insectes créé par la Naturoptère offert par l'association Soroptimist, sur le chemin des canaux au bout du chemin de l'épi à proximité de l'école Saint Jean qui permet d'offrir un abri aux auxiliaires de jardin.



LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

- Un nouveau site de collecte des déchets verts municipaux a été mis en place sur le site de la Souvine en juillet 2017. Cela permet de réduire nos apports DIB (Déchet Industriel Banal) en déchetterie intercommunale en mutualisant les caissons et évite les 900 rotations annuelles de camions de la Ville. Une partie de ces déchets sont valorisés par broyage et réutilisés sur nos espaces verts, l'autre partie est valorisé en déchetterie via un marché public (compostage).

Le gain financier prévisionnel pour la Ville par rapport à 2016 est égal à 24 893,00 € TTC.

- Un nouveau jardin public a vu le jour en 2018 : Le Verger Urbain V (peu gourmand en eau, jeu d'ombrage, jeux pour enfants, récupération d'eau pluviale), qui sera suivie par le réaménagement de 2 autres jardins pontificaux dans le Palais des Papes (2019/2020) jardin Benoît XII et Jardin du Griffon, classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Une opération de financement participatif a été mise en place.
- En perspective, un projet d'aménagement de la plaine Sportive en parc public destiné à la pratique des sports loisirs, sorties en famille, dans le cadre du NPNRU.

Année	Mise en Décharge Marché Déchets Verts	Mise en décharge Déchetterie Grand Avignon	Total €
2016	168 Tonnes	1467 M3	45 043 € TTC
2017	238 Tonnes	642 M3	27 804 € TTC
Prévisionnel 2018	400 Tonnes	50 M3	20 150 € TTC



LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Dans le cadre de TEPCV, la Ville démarre la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) :

Il s'agit d'élaborer à l'échelle communale à partir d'un inventaire et une cartographie des habitats, de la faune et de la flore qui vise à :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître et protéger la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Un Appel à projet à l'initiative de la ville d'Avignon a été lancé en avril 2017.

Bilan des données du volet 1: Synthèse des connaissances sur le patrimoine naturel

- 439 espèces animales sont connues sur Avignon pour un total de 3864 données (données $\leq$ 10 ans) ;
- 191 espèces sont patrimoniales (réglementaires, menacées....)

Volet 2 : Prospections naturalistes complémentaires

En mai 2018, la Ville a lancé un appel à bénévole pour l'inventaire des hirondelles et martinets qui viendra compléter l'atlas de la biodiversité communale.

L'Atlas de la biodiversité sera terminé au 3e trimestre 2018.

Volet 3 : Sensibilisation, Médiation

Production des 5 fiches itinéraires découvertes aux 2ème et 3ème trimestre 2018.

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



- Jardins partagés :

La Ville développe depuis 2013 une politique de mise à disposition de parcelles pour le jardinage partagé dans les quartiers avec un habitat vertical. Cela permet aussi de développer des activités pédagogiques vers les écoles et les structures sociales. L'objectif étant de mailler les 7 quartiers de la Ville.

- En 2017, ont été mis en œuvre les jardins potagers participatifs accompagné par l'association YAPUCA dans le Parc Municipal Champfleury dont l'installation de bacs de récupération d'eau de pluie.
- D'autres réalisations de jardins partagés en 2017 : Les jardins et jardinets dans le quartier de la Croix des Oiseaux, accompagné en partie par le centre social de la Croix des Oiseaux ; les jardinets dans le quartier Saint CHAMAND avec ses associations qui sont en cours de réalisation;
- En 2018 , la réalisation de parcelles potagères à l'intérieur des jardins suivants : square Abbé Pierre, cultivées par deux jardiniers du quartier, le parc du Lavarin, Michel GOUTIER avec l'association « les femmes solidaires », Coupo Santo (jardinières cultivées).

- Evènements :

- Le 4eme forum Avignon Ville Nature le 29 mai 2018 a eu pour thème « La végétalisation participative dans le contexte européen »

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



- Végétalisation participative :

La ville d'AVIGNON, à travers l'opération « Avignon, Végétons ensemble nos Espaces Publics » (délibération du 30 septembre 2015), souhaite associer concrètement la population à ce projet de mise en valeur du cadre de vie quotidien dans l'ensemble des quartiers de la ville, en offrant ainsi aux habitants la possibilité de planter devant chez eux avec l'appui technique et l'autorisation écrite de la commune.

Depuis 2016 , il y a eu *une centaine de demandes enregistrées, 61 conventions signées , 26 plantations réalisées.*

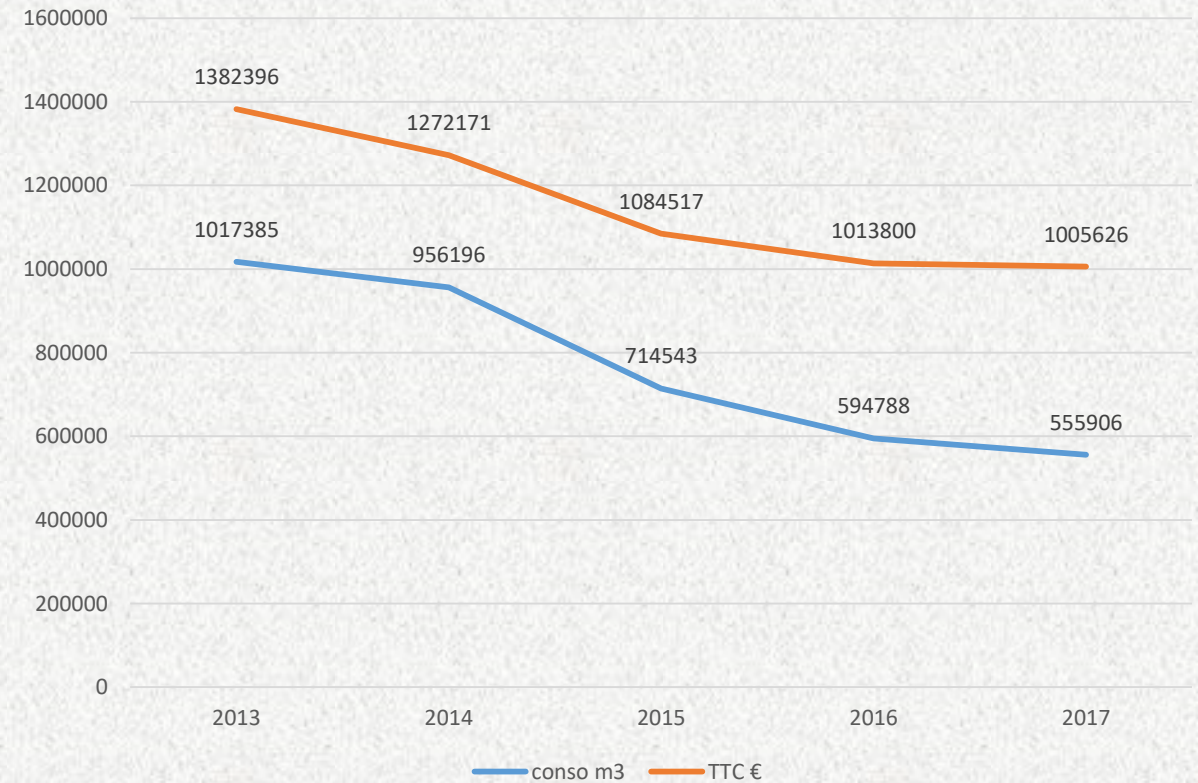


LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Depuis 3 ans, un programme de réduction de ses consommations d'eau en interne a été mis en œuvre :

- Des actions de rationalisation des compteurs d'eau, la mise en circuit fermé de ses fontaines, la recherche de fuites ont permis de réduire ses consommations d'eau (depuis 2015, 36% d'économies).
- Le service Espaces Verts plante des espèces économes en eau, utilise le paillage sur ses massifs et gère quelques parcs avec une gestion de l'arrosage intégré par plateforme informatique.
- Une attention particulière est portée sur les achats durables tels que la consommation d'eau de la patinoire des fêtes de fin d'année.
- La Ville a fait l'acquisition de Jardinières double paroi permettant la rétention de l'eau dans la durée.
- En perspective, une étude sur l'utilisation d'eau brute pour les services propreté et espaces verts dans la limite de la qualité de l'eau dans le cadre du zéro-phyto.

Evolution des Consommations d'eau



IV- L'ÉPANOUISSMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

"Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature" (article 1 de la déclaration de Rio de 1992).

Les collectivités et tout particulièrement les communes ont un rôle particulièrement important à jouer dans la poursuite de cette finalité. Elles sont au plus près des habitants et peuvent répondre à nombre de leurs aspirations, au-delà de la satisfaction de leurs besoins essentiels et doivent favoriser l'accès à l'éducation, aux soins, à la culture, aux sports, aux loisirs.

- **Défi 1 : La Valorisation de la Ville**

L'enjeu est de se réapproprier la Ville comme axe de développement et y déployer des activités et des services au profit des habitants, des personnes travaillant à Avignon ou des visiteurs. La reconquête des places et le NPRU font partie des leviers d'action majeurs de ce défi.

- **Défi 2 : L'égalité d'accès aux loisirs**

La priorité est de diffuser l'offre d'activités culturelles, de sports et de loisirs, pour que l'ensemble des Avignonnais en bénéficie.

- **Défi 3 : Le bien-être pour tous**

Niveau de vie, autonomie, équité, santé, cohésion sociale, qualité de l'environnement, de multiples facteurs interviennent dans le bien-être. Au travers de la convivialité de ses espaces publics, de l'accès à ses équipements sportifs et culturels ou bien en luttant contre l'insalubrité des logements, la Ville y contribue.

- **Défi 4 : La propreté en ville**

L'objectif est à la fois d'améliorer les pratiques en matière d'aménagement urbain, de nettoyage des espaces publics en lien avec le Grand Avignon en charge de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers mais également en matière de sensibilisation de chacun au tri des déchets et au respect de l'espace public comme lieu de vie commun.

- **Défi 5 : La démocratie participative**

Il est nécessaire de développer de nouveaux services afin d'afficher ses ambitions de démocratie participative.

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 1 : La valorisation de la Ville

- La Ville devient un espace apaisé :
 - Via une Zone de Rencontre qui concerne tout l'intra-muros,
 - Via une dizaine d'aires piétonnes (ex zones piétonnes) dédiées aux piétons et aux cycles non motorisés avec un dispositif de contrôle d'accès. La ville a mis en œuvre une piétonisation définitive sur certains quartiers : Après la Place Saint Didier en 2017, le quartier Bonneterie et secteur des Halles en 2018 avec arbres et arbustes et l'implantation d'une fontaine à boire. Tous ces secteurs sont dorénavant piétonnisés afin de redonner toute sa splendeur au patrimoine et améliorer le cadre de vie des habitants. Courant 2018, ce seront la rue et la place des Études, la rue Carnot et Carreterie qui feront l'objet d'une étude et d'une concertation avec la population.
 - Via des Zones piétonnes temporaires les samedis après midi et les mercredis après-midi,
 - Via un projet prévu en 2019 de limiter la pénétration intra-muros des véhicules de transit par l'inversion des sens de circulation sur certains axes,
 - Via un projet en extra-muros de création de « Chaucidou », c'est-à-dire de chaussée à voie centrale banalisée pour les voies étroites, comme par exemple pour la voie Verte Confluence,
 - Mais aussi par une politique de stationnement, de livraison, de résidents, d'expérimentation de véhicules électriques de livraison...
 - En perspective, une réglementation en cas de pic de pollution est à l'étude.

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

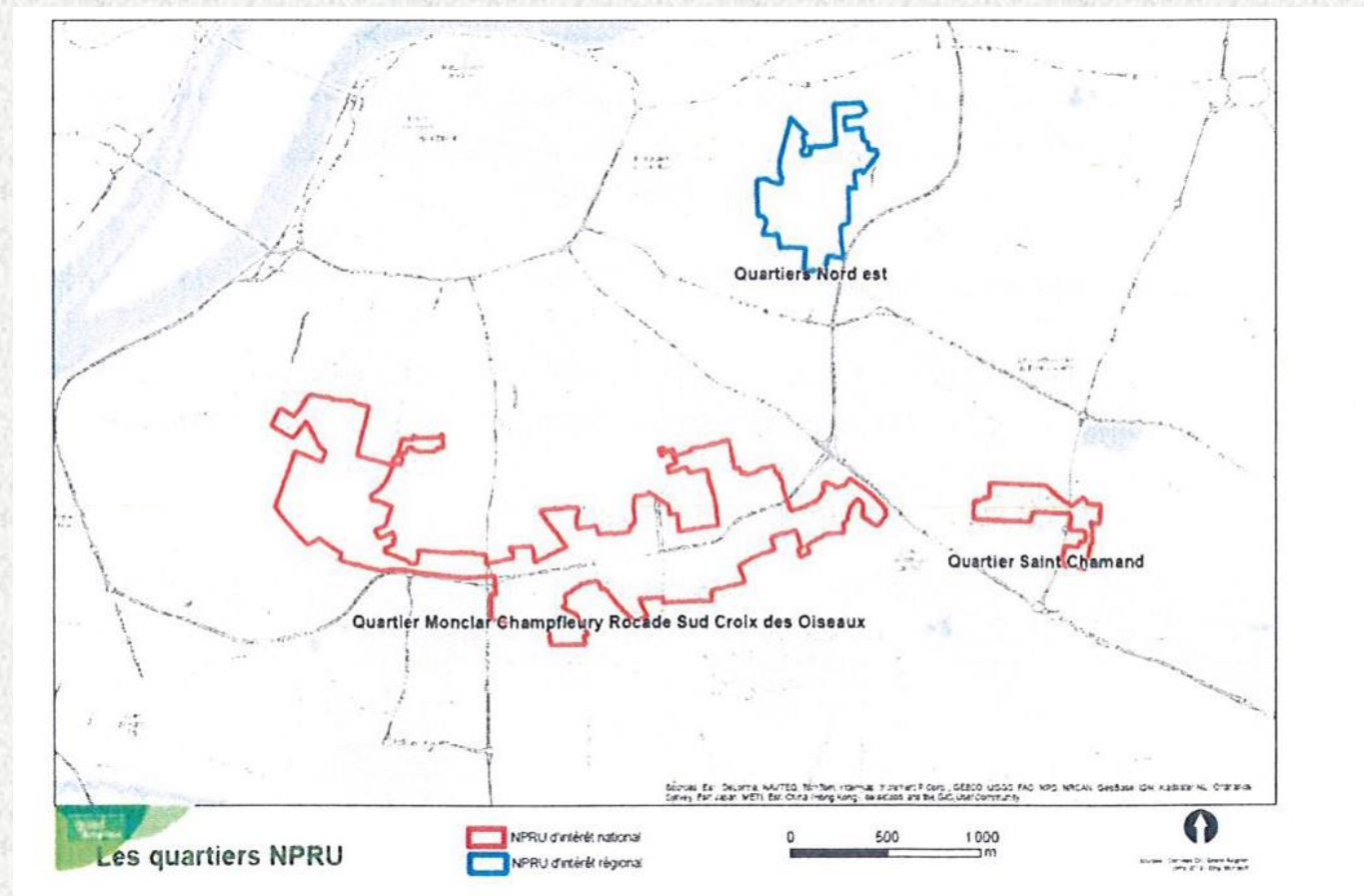


Défi 1 : La valorisation de la Ville

Avec le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain 2017/2024 (NPNRU)** pour permettre de requalifier les quartiers Sud, Saint-Chamand et Nord-Est ; Une délibération en avril 2018 a permis de signer un avenant au protocole de préfiguration pour repousser la limite d'exécution des études à la fin du premier semestre 2018. D'autre part, la 1^{ère} réunion publique a eu lieu le 26 juin 2018.

Un premier diagnostic en marchant avec Mme la Maire en janvier 2018 a permis aux habitants de prendre connaissance du lancement de la démarche qui se déploiera sur toute l'année 2018. Le public a été également informé de l'avancement du projet en réunion publique le 23 mai 2018.

Dans ce cadre, la réflexion est en cours sur les réseaux de chaleur existants quant à leur verdissement via un branchement sur nappe.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



- Défi 2 : L'égalité d'accès aux loisirs
- Pass culture : mis en place en mars 2017 : 620 cartes délivrées ; un premier anniversaire célébré au théâtre de l'Oulle, avec « La Nuit du Slam », manifestation gratuite pour les détenteurs de la carte.
- Mise en place de la Gratuité des musées : Un an après la création d'Avignon Musées qui regroupe l'ensemble des musées municipaux (au nombre de 5 : Calvet, Lapidaire, Petit Palais, Requien, Palais du Roure), la Ville a voté, à l'unanimité, la gratuité pour la visite des collections permanentes à compter du 20 avril 2018. Cette décision permet de favoriser à la fois l'accès de tous à la culture et de développer l'attractivité du territoire. Depuis l'entrée en vigueur de cette mesure, le nombre de visiteurs a considérablement augmenté y compris pour les deux musées qui étaient déjà gratuits (Requien et Palais du Roure).
- Sensibilisation :
 - deux ateliers périscolaires autour des fouilles archéologiques réalisées dans le parc Saint-Ruf (vestiges de l'abbaye médiévale et nécropole tardo-antique) en mars 2018 pour 16 CM2 de l'Ecole Coubertin et 16 CM1/CM2 de l'école Louis Gros.
 - La Ville a accueilli la manifestation « **Les expéditions renversantes** » le 15 juin 2018 qui ont sensibilisé le public au risque « inondations » dans le cadre du plan Rhône.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



• Défi 2 : L'égalité d'accès aux loisirs

Du 1 au 3 juin 2018 ont eu lieu les « Rendez Vous aux jardins », événement européen avec pour thématique l'Europe des Jardins, ce thème retenu résonne particulièrement en cette année 2018 proclamée « Année européenne du patrimoine culturel ». Des jardins appartenant au patrimoine de la Ville ont été ouverts à l'occasion et Notamment des conférences d'archéologues et d'un architecte autour du Verger Urbain V et Saint-Ruf.

Défi 3 : Le bien-être pour tous

- Le service des Sports, avec les activités de pleine nature pour les enfants, met en avant la découverte de la faune, la flore, le milieu aquatique en pratiquant une activité sportive, apprend aux enfants à se déplacer en s'adaptant à des environnements variés, fait de l'éveil au respect de la planète, à la citoyenneté, permet l'apprentissage des règles, développe l'entraide entre les participants. Le service des sports organise régulièrement des randonnées avec les seniors.
- Pour son événement le Tour des Remparts 2019, la demande de la labellisation d'éco-événement est en cours.
- Pour les agents municipaux, la Ville a mis en place une Direction Bien-être et Santé au Travail au sein de la DRH dont un service Prévention et Qualité de vie au travail dirigé par une Psychologue du travail et des conseillers de prévention



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 4 : La propreté en ville

Eco-Festival : A l'occasion du Festival international de théâtre d'Avignon 2018, la commune a co-écrit et co-signé, le 5 juillet 2018, une Charte d'éco-festival avec le Grand Avignon, Le Festival In et Avignon festival et Cie. La Charte constitue un support d'engagement et la mobilisation de moyens adaptés (humains, techniques et financiers) des partenaires sur les objectifs à atteindre en 3 ans. La charte comporte 7 engagements et un plan pluriannuels qui se décline en 45 actions.

ENGAGEMENT 1 : Réduire l'emploi des supports papiers et intégrer des critères respectueux de l'environnement à l'ensemble des supports de communication

ENGAGEMENT 2 : organiser une gestion cohérente et collaborative de la Propreté (Ville) de la Collecte (G.A.), et de son tri (G.A., AFC, F.A.)

ENGAGEMENT 3 : Créer les conditions pour des déplacements propres

ENGAGEMENT 4 : intégrer des critères environnementaux dans les prestations et les accessoires promotionnels

ENGAGEMENT 5 : réduire les consommations eau , énergie

ENGAGEMENT 6 : réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air

ENGAGEMENT 7 : Communiquer sur la démarche environnementale et former les différents intervenants



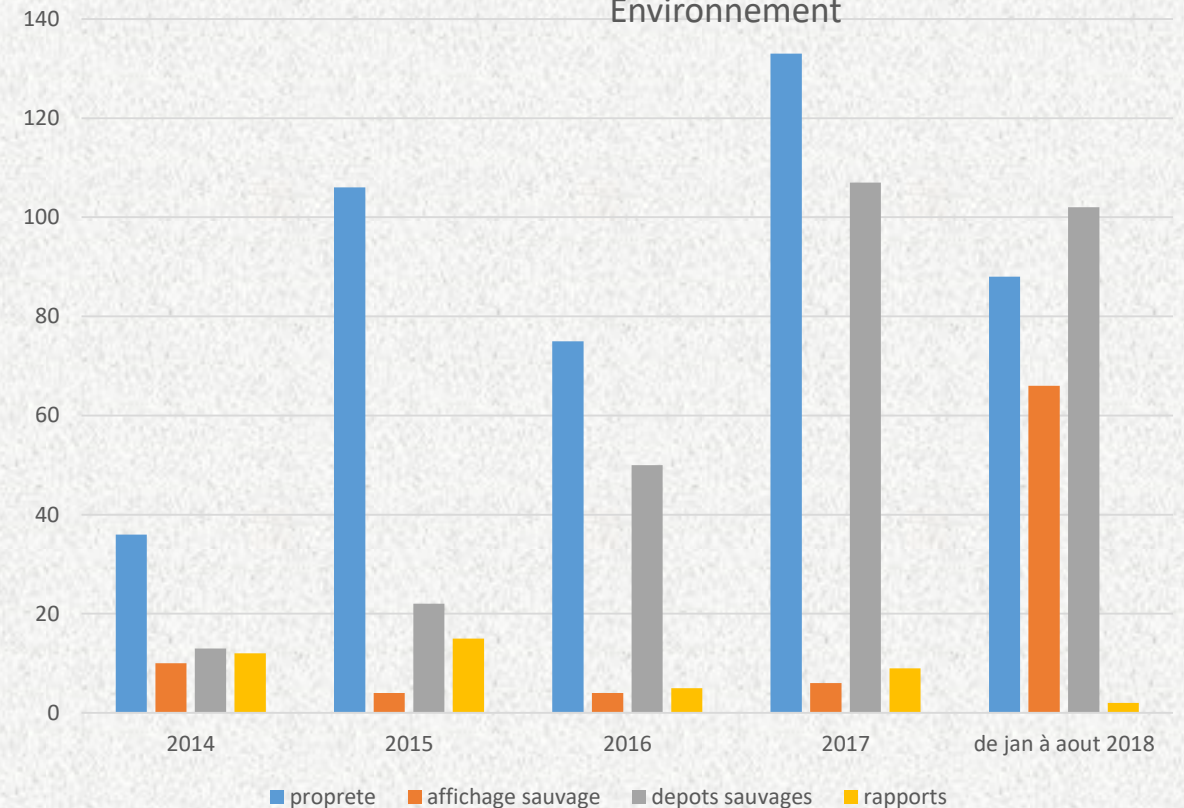
L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 4 : La propreté en ville

- Et toujours pendant la période du Festival de Théâtre, les poubelles de tri avec utilisation de nudge* (panneau de basket) et des cendriers sur mât en test.
- En interne, la Brigade Environnement est passée de 5 personnes à 8 personnes en 2018, afin de sillonner, en sus de l'hyper-centre, les secteurs de la Ceinture Verte, des bords de Durance, des îles Barthelasse et Piot. La mission principale dans ces quartiers est de lutter contre les incivilités (dépôts sauvages, tags, affichage sauvage...) avec l'appui des collectifs de riverains mais aussi de faire respecter la réglementation sur le débroussaillage et le brulage par la médiation et la sensibilisation.
- Mise en place de 2 nouvelles toilettes automatisées, gratuites et accessibles aux handicapés au parking de Italiens et à l'angle du Portail Magnanen (sur 6 au total) et mise en place de 90 corbeilles dotées d'écrases-cigarettes.

Statistique d'évolution des procès verbaux émis par la Brigade Environnement



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 4 : La propreté en ville

- Conteneurs enterrés : Depuis 2014, la collectivité a mis en place des conteneurs enterrés de tri sélectif afin de désengorger l'espace public, de densifier des points d'apport et de sensibiliser à l'action du tri, en partenariat avec le Grand Avignon, TECELYS, CITADIS, les bailleurs sociaux, certains aménageurs.
A ce jour, 70 sites ont été équipés, 228 colonnes de tri ont été installées.
En 2017, 45 sites ont été équipées, 147 colonnes de tri ont été installées.
En perspective, 10 sites supplémentaires seront équipés en 2018 de colonnes de tri.
- En 2018, suite à une nouvelle organisation de mutualisation entre La Ville et le Grand-Avignon, le nombre de signalement de dépôts sauvages a augmenté de **420%**, montrant l'efficacité du dispositif.
- Propreté et citoyenneté : Un World CleanUp Day a eu lieu le 15 septembre 2018 à Avignon avec l'association Le remède de l'Autruche et la Direction de la Propreté de la Ville, plus de 150 citoyens ont participé et 15m3 de déchets ont été ramassés en 2 heures.
- En perspective 2019, la mise en place de totems à chewing gum devant les collèges et lycées, l'instauration du tri sur le quai à déchets de la Ville.

Année Dépenses

2014 208 K€

2015 324 K€

2016 182 K€

2017 600 K€

TOTAL 1 314 K€



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 5 : La démocratie participative

- Création d'un **Conseil Municipal des Enfants** en avril 2017 :
62 élus, autant de garçons que de filles, créé pour les aider à construire leur citoyenneté et prendre conscience de leurs droits et devoirs. Ils ont intégré six commissions thématiques, les projets suivants ont été mis en œuvre :
 - Les conseillers enfants s'engageant pour le Développement Durable ont choisi de mettre en place une **“installation informative”** dans le parc du Clos de la Murette, et dont l'objectif est, à travers la réalisation de panneaux ludiques, de sensibiliser les visiteurs au respect de la nature et de leur fournir des connaissances sur l'écosystème du parc. Ils travaillent aussi à la création d'un jeu de piste pour rendre cette expérience accessible et agréable pour tous.
 - Mise en place d'un **Parcours de santé intergénérationnel** à la Souvine en avril 2018 pour favoriser les échanges intergénérationnels : La commission “Aménagement et Equipements” a travaillé à l'installation de “parcours enfants” sur le parcours de santé intergénérationnel inauguré il y a peu dans la ville. Ainsi, en plus du traditionnel parcours de santé destiné aux sportifs amateurs de la ville, les conseillers enfants ont créé trois parcours d'après adaptés aux plus jeunes habitants (facile, moyen et difficile).



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 5 : La démocratie participative

- Les enfants de la commission Mobilité et Déplacements du Conseil Municipal des Enfants ont lancé un projet de mise à disposition de **36 vélos test dans 3 écoles** de la ville (Massillargues, St Jean, Farfantello), pour permettre aux enfants de se déplacer plus facilement de l'école à leur domicile et inversement. Les vélos appartiennent à la ville et sont enregistrés dans la flotte de vélos du garage municipal. De même un projet d'abris à vélos dans les 3 écoles est validé.
- On note également la réalisation d'un clip vidéo sur le thème du **Harcèlement à l'école** par la Commission Education , l'évènement le **Printemps des écoliers** par la commission Loisirs, sports et Culture, un **thé dansant intergénérationnel** à la Mairie de la Barthelasse et la découverte du **handicap en fauteuil** de la Commission Social et Bien-être,
- Et avec la Direction de l'Aménagement, les plantations avec les enfants de l'école Scheppler dans le cadre de la création du **square Nogayrol**, la reproduction sur mosaïque de dessins d'enfants du centre social de la Rocade (muret du **parc Barbière**), la Sérigraphie de dessins d'enfants sur les structures et sols amortissants de nouvelles aires de jeux (**placette Coupo Santo, square Cabrières, square Peniscola**, etc ...)



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 5 : La démocratie participative

C'est aussi le tirage au sort de 137 nouveaux **Conseillers de Quartier** en juillet 2018 (environ 18 par quartier, dont la parité), qui est une instance consultative ayant compétence d'avis, de propositions et d'initiatives sur tous les aspects intéressant directement la vie des quartiers.

- Pour l'organisation par exemple des fêtes de quartier

Et l'organisation de **réunions de Concertation** pour les grands projets qui permettent l'appropriation des habitants & usagers comme par exemple :

- Pour la requalification paysagère de la placette du Joly Ramage avec des jardinières cultivables, des mosaïques à partir de dessins d'enfants sur le thème les oiseaux de mon quartier de l'école Massillargues ont été intégrés.
- Le choix des aménagements de La Placette (angle Monclar J.Ferry) s'est effectué grâce à la démocratie participative ayant eu lieu en décembre 2017 et une livraison en juin 2018 de même qu'un espace de rencontre.
- Mise en œuvre du premier **Budget participatif** de la Ville à hauteur d'1,5 M€ (de l'ordre de 5% de l'investissement total en 2018 : Les thématiques proposées sont les suivantes : Aménagement de l'espace public et mobilier urbain - Culture, patrimoine - Enfance, jeunesse - Loisirs, sport - Transports, mobilité - Environnement, nature en ville, propreté - Solidarité, citoyenneté, intergénérationnel

Parmi les 170 projets déposés en 2017, 35 projets ont été soumis au vote des habitants en novembre 2017, 22 ont été élus.

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 5 : La démocratie participative

Au 1^{er} semestre 2018, 3 projets du budget participatif ont été réalisés :

- Projet d'**aire de jeux** à Massillargues : Le Clos de Massillargues s'est doté d'une nouvelle aire de jeux modulaire ainsi que 3 refuges à chauve-souris afin d'enrayer leur disparition, décorés par les enfants.
- Projet d'aménagement de **la Rue Crousillat** : La ville d'Avignon a inauguré en avril 2018 le premier projet financé par le budget participatif. Il s'agit de l'aménagement de la rue Crousillat, imaginé par les habitants du quartier. L'enjeu est la réappropriation d'un espace par l'usage, projet porté par un habitant très investi.
- Projet « **Bien dans ma cabane** » au Parc Chico Mendes dont voici le processus de démocratie participative : l'idée de la porteuse du projet était de construire une grande cabane perchée dans les arbres, afin de renforcer l'offre ludique pour les enfants et adolescents dans un parc, or la réglementation ne permettait pas de construire un tel projet. La concertation avec la porteuse du projet a permis de proposer un projet en adéquation avec les objectifs et besoins identifiés par cette personne, le projet a évolué sur une création d'une plateforme multi espaces, hauteurs différentes, avec tables, chaises, boîtes à livres, hamac. Les matériaux retenus sont évidemment durables.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 5 : La démocratie participative

- Le 16/04/18 Lancement du **second Budget participatif 2019**, après étude de faisabilité par les services, vote des habitants en novembre 2018, budget prévu 1.5 millions d'euros soit 5% du budget annuel d'investissement

Pour cette deuxième édition 150 projets ont été déposés dont 80 sont en cours d'instruction par les services de la Ville. Le prochain rendez-vous se déroulera dans le courant du mois d'octobre 2018.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 5 : La démocratie participative

- Eco-évènement culturel : Au Cinéma Utopia, projection du Film « On a 20 ans pour changer le monde » avec un débat le 04/06/2018 sur l'agriculture locale et pérenne, en présence des élus M. Rocci, Mme Portefaix, M. Martinez Tocabens et de l'AMAP ...
- Eco-évènements sportifs :
 - Le Service des sports, antenne Sport et Handicap, a organisé les 10 ans du Village « Sport et handicap » les 17 et 18 mai 2018 sur l'île de la Barthelasse afin de sensibiliser 850 scolaires et favoriser le bien vivre ensemble et la mixité.
 - « Le Tour des Remparts de la Ville d'Avignon » le 25 mars 2018 a été l'occasion de mettre en place des actions de développement durable : limitation des véhicules sur zone, gobelets en carton, le surplus de ravitaillement donné à la Croix Rouge, Tri sélectif, Inscription en ligne, sac réutilisable... L'objectif est de demander la labellisation en 2019.
- Eco-évènements Semaine du développement durable :
 - Menus spéciaux dans les cantines, exposition dans le Péristyle, opération propreté par les enfants autour de leur école et inauguration du Jardin pédagogique à l'Ecole JH Fabre du 30 mai au 5 juin 2018.
 - Journée à la Ceinture Verte pour la fête du Développement durable et du Vélo le 3 juin 2018 avec le premier pique nique presque « zéro déchet » de la Ville et l'inauguration de la Voie Verte confluence.



V- LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



Selon le Conseil de l'Europe, la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ».

La Ville est préoccupée par le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi, plus spécifiquement, l'inclusion sociale des personnes vulnérables, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations, le droit des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2018, on note :

- L'inauguration du **parc Colette** le 8 Mars 2018 à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des Femmes au niveau de l'Ancien parc du hameau des Fontaines du Levant - Avenue Eisenhower est symbolique
- Le lancement de l'appel à projets «**Avignon Ville Solidaire**» sur l'une des thématiques suivantes : *Renforcer l'aide alimentaire, Lutter contre les discriminations, Vivre la ville avec son handicap, Eduquer pour vivre en meilleure santé, Lutter contre la précarité et l'isolement*, l'adhésion au label «**Ville amie des aînés** », mise en place du réseau « Ensembl' ».
- L'augmentation de l'offre de centre de loisirs : Création du Centre de Loisirs de la Souvine, qui fait passer le nombre de C.V.L. à 3.
- Le changement de nom de l'école Thiers en école **Simone Veil**, figure emblématique de la lutte pour les droits des femmes.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Solidarité et insertion sociale

Depuis 2012, 14 marchés publics et plusieurs lots ont intégré des clauses sociales d'insertion, des marchés pluriannuels principalement de services de nettoyage (voirie, graffitis, espaces verts, vêtements...) et 4 marchés de prestations d'insertion et de qualification ont été lancés.

Nombre d'heures d'insertion générées :

Année	2015	2016	2017
Nombre d'heures	29638	32427	33482
Nb bénéficiaires	148	135	140

6 opérations ont été suivies en 2017 avec un total de **10 marchés** pour **30 865 heures réalisées** soit **17 Equivalent Temps Plein** auxquels il faut ajouter 3 opérations des marchés délégués à Citadis.

Le cumul des marchés de la ville et des marchés délégués à Citadis ont généré 33 482 heures d'insertion en 2017.

4 nouvelles opérations ont été étudiées en 2017 qui pourront générer un potentiel de 8 850 heures d'insertion en 2018.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Solidarité et insertion sociale

79 % des bénéficiaires sont originaires de la commune d'Avignon.

Par ailleurs, les marchés pluriannuels ont généré sur les 3 dernières années, 4 recrutements en CDI.

La proportion d'heures réalisées dans le cadre de marchés de services est bien supérieure à la moyenne nationale (93% pour 41%).

Un exemple à citer est la rénovation du **Stade nautique** qui participe à la valorisation de la Ville par l'emploi : travaux en cours avec de la Main d'œuvre locale : 25 vauclusiens (compagnons, chefs de chantier, ingénieurs) + insertion. 70% de partenariats avec des entreprises de la région pour les travaux de second œuvre.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Conseil aux habitants en Précarité énergétique

La précarité énergétique un enjeu majeur des acteurs de la vie locale. Les objectifs fixés dans la loi sur la Transition Energétique sont une baisse de 15% de la précarité énergétique d'ici 2020.

La Ville d'Avignon, dans le cadre des Services Civiques en collaboration avec GRDF et l'association FACE a mené l'opération CIVIGAZ 2018 :

Chiffres clés **CIVIGAZ 2018** : Promotion de 9 personnes volontaires, dont 33% issus des Quartiers Politique de la Ville, qui ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel et de formations et effectué 356 sensibilisations aux éco-gestes, à la sécurité gaz à domicile sur le territoire.

CIVIGAZ

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Economie sociale et solidaire ou économie circulaire

- ❖ La Ville a aidé financièrement au montage des projets des associations « Les petites choses- ressources créatives » et « SEVE la Roue » pour leur réponse à l'appel à projets d'initiative citoyenne du Ministère de la Transition écologique et solidaire « Mon projet pour la planète ».
- ❖ La collectivité participe en interne à l'économie sociale et solidaire et à la cohésion sociale, citons par exemple :
 - Les missions-tremplin sont un appui à la création d'emplois pérennes dans le milieu associatif et l'économie sociale et solidaire ainsi que les contrats PEC (parcours emploi compétence)
 - La mixité des équipes de médiation (12 personnes dont 6 femmes, binômes mixtes)
 - La formation au développement durable des animateurs périscolaires via la plate-forme régionale d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable **Ecohérent** => 3 formations ont été proposés, suivies par plus de 18 participants animateurs.
 - La production du Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes dans la collectivité.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Mixité générationnelle

- ✓ La réhabilitation de la **prison Ste Anne** va permettre la création de 19 logements intergénérationnels fin 2019 mais aussi une Friche artistique, un espace de coworking, une auberge de jeunesse, c'est à dire lieu ouvert sur le quartier de la Banasterie générant une nouvelle attractivité. La vente est finalisée.
- ✓ Lancé en novembre 2016, l'appel à projet pour la réhabilitation de **l'Hôtel des Monnaies et Niel** entend « donner place à la mémoire, au présent et aux projets de développement de notre ville ». Maison des Avignonnais de 300 m2 d'espaces dédiés au patrimoine et aux projets urbains, création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, « instruments de médiation et de sensibilisation aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère », signature du compromis de vente le 16 février 2018
- ✓ La Ville lance un appel à projets du **33 place des Corps Saints** pour animer cette bâtisse historique de 710 m2, pour en faire un espace culturel doublé d'une maison d'hôtes originale. Citadis a acquis pour la Ville cet immeuble appartenant à l'État.
- ✓ Projet de réhabilitation des **Bains Pommer** classé aux monuments historiques depuis 1992 acquis par la Ville en 2018 dont des logements en accession, un nouvel espace muséal, un salon de thé.

VI- DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Le principal enjeu de cette thématique est d'orienter nos modes de production et de consommation vers une économie plus sobre et responsable. La consommation et la production durables visent à « faire plus et mieux avec moins ».

La **sensibilisation** passe en priorité par l'éducation des enfants :

- Une étude est en cours pour la réalisation d'un film à portée pédagogique pour les enfants scolarisés en primaire sous forme d'animation sur les éco-gestes et la propreté.
- D'autre part, les élèves de **l'école St Jean** ont exprimé le souhait de trier leurs déchets. Une première phase a été instruite sur les cartouches d'encre et sur l'utilisation des cocottes de tri du papier. La deuxième phase à la rentrée de septembre 2018 s'organisera autour des déchets de goûter avec l'intervention du Grand Avignon pour la sensibilisation et l'installation de poubelles par le service des Espaces Verts et la création de signalétique dans le cour de l'école par le service Mobilité.

Les services de la Ville souhaitent devenir **exemplaire** en matière de développement durable et doivent pour cela changer leurs pratiques.

- Les services municipaux tendent vers des achats de contenants de conditionnement plus gros afin de réduire leurs déchets plastiques (exemple passage de bisons de 5L à des fûts de 200L).
- En perspective 2019, une réflexion est en cours concernant l'utilisation de l'eau en bonbonne et les gobelets plastiques dont le marché doit être relancé sous peu.

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

« Extrait de la Loi TEPCV article 79 :

*Les services de l'Etat ainsi que les collectivités territoriales et leurs groupements s'engagent à **diminuer de 30 %, avant 2020, leur consommation de papier bureautique** en mettant en place un plan de prévention en ce sens.*

*A compter du 1er janvier 2017, **25 % au moins** des produits papetiers, articles de papeterie à base de fibres et imprimés acquis par les services de l'Etat ainsi que par les collectivités territoriales et leurs groupements sont fabriqués à partir de **papier recyclé.** »*

Les enveloppes nécessaires au courrier interne sont remplacées progressivement par des enveloppes réutilisables. Plus de 1000 enveloppes sont dans le circuit du courrier. Devant le succès remporté par cette action, un ajustement doit être fait voire un réassort en fin d'année 2018.

Dans cette logique, la fourniture du papier entête de la Ville a été attribué en 2017 à un prestataire utilisant uniquement du papier recyclé. On estime qu'avec un arbre moyen on peut produire près de 8500 feuilles. Ici **les économies seront de l'ordre de 100 000 feuilles par an soit plus 11 arbres qui ne seront pas coupés.**

Les premières impressions sur papier recyclé ont débuté par le journal interne et les bulletins de paie, soit déjà 60000 feuilles en 7 mois **soit déjà 7,5 arbres épargnés ...**

Un effort est demandé en 2018 aux services pour ne pas imprimer systématiquement, même si l'impression recto-verso « forcée » s'est d'ors et déjà généralisée.

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

La réduction de consommation de papier passe aussi par la dématérialisation des procédures qui est une action à porter du Plan Climat Energie Territoire.

- Dématérialisation de la chaine comptable : L'ordonnance 2014-697 du 26 juin 2014 impose à l'Etat, aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics respectifs de recevoir les factures électroniques depuis le 1er janvier 2017. Le calendrier d'obligation de **facturation électronique** pour les émetteurs de factures :
 - **1er janvier 2017** : obligation pour les grandes entreprises et les personnes publiques ;
 - **1er janvier 2018** : obligation pour les entreprises de taille intermédiaire ;

En interne, la décentralisation du pré-mandatement prévue au 1^{er} septembre 2018 implique la modernisation des outils de gestion pour aller vers une dématérialisation totale.

- Au service de l'état civil, dans un premier temps, les échanges avec l'ANTS (carte nationale identité et passeport) et une partie des notaires connectés permet de ne plus adresser de courrier papier que l'on peut estimer à 60 courriers quotidien depuis avril 2017 : **économie de 10800 feuilles soit plus d'un arbre sauvé.**
- La Dématérialisation des conseils municipaux (380000 feuilles) et la dématérialisation des factures et relance de cantine) en cours de test, les parapheurs électroniques prévue en 2018 vont permettre **sauver plusieurs dizaines d'arbres.**

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

- La dématérialisation des marchés publics : A partir du **1er octobre 2018**, les acheteurs vont dématérialiser la procédure de passation de leurs marchés publics et publier les données essentielles de ces contrats sur leur profil d'acheteur, Sont concernés Les marchés dont le montant est supérieur ou égal à 25.000€ HT.
- Tout cela, sans compter sur les économies engendrées sur l'encre, l'affranchissement et les enveloppes, la main d'œuvre.

😊 A noter l'utilisation par le Département des Ressources Humaines, pour ses entretiens d'embauche, d'une plateforme de visioconférence a pour conséquence la réduction des déplacements. 😊

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

REDEVANCE SPECIALE

Prévue par la loi de 1975 et principe de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) rappelé lors du Grenelle de l'Environnement **obligation réglementaire.**

Cette loi fixe de nouveaux objectifs 2014-2020 l'obligation d'instaurer le tri du papier dans les administrations et les entreprises.

Le Grand Avignon a décidé de l'application de la redevance spéciale depuis le 1^{er} janvier 2013 à l'ensemble des professionnels installés sur son territoire, public ou privés, pour les déchets assimilables aux déchets ménagers.

Principes de calcul annuel :

Ordures Ménagères (bacs verts) = 0,02 € / litre

Collecte sélective (bacs jaunes) = 0,01 € / litre

Papier/cartons (bacs bleus) = 0,00 €/ litre (gratuit)

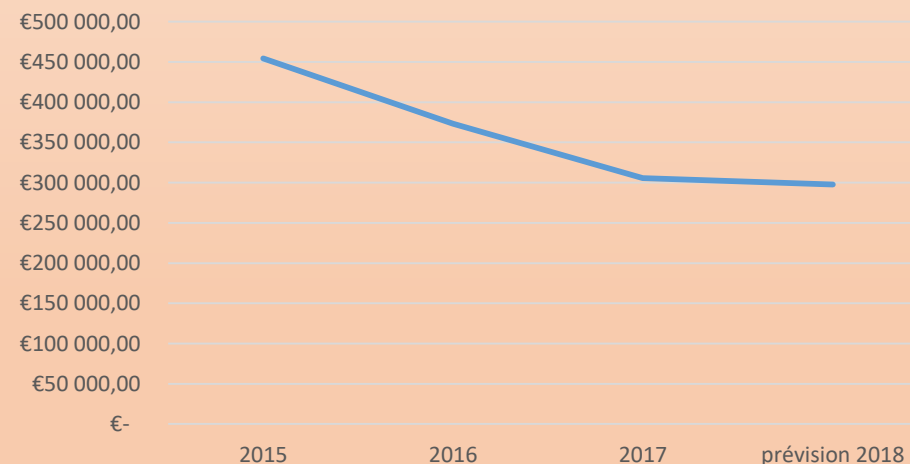
DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Au cour de ces 4 dernières années, le service Immobilier/Patrimoine, par la gestion et le suivi permanent de la bonne utilisation des containers fournis par le Grand Avignon dans les services municipaux a permis de mettre en place une optimisation et donc une réduction significative de cette taxe :

39 % de notre Redevance Spéciale correspondant à un montant de 156 728 €-

Rappel : Le volume en litre pour le papier/carton sur l'année 2017 est de : 2 510 080 L

MONTANT R.S SUR 4 ANS



DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

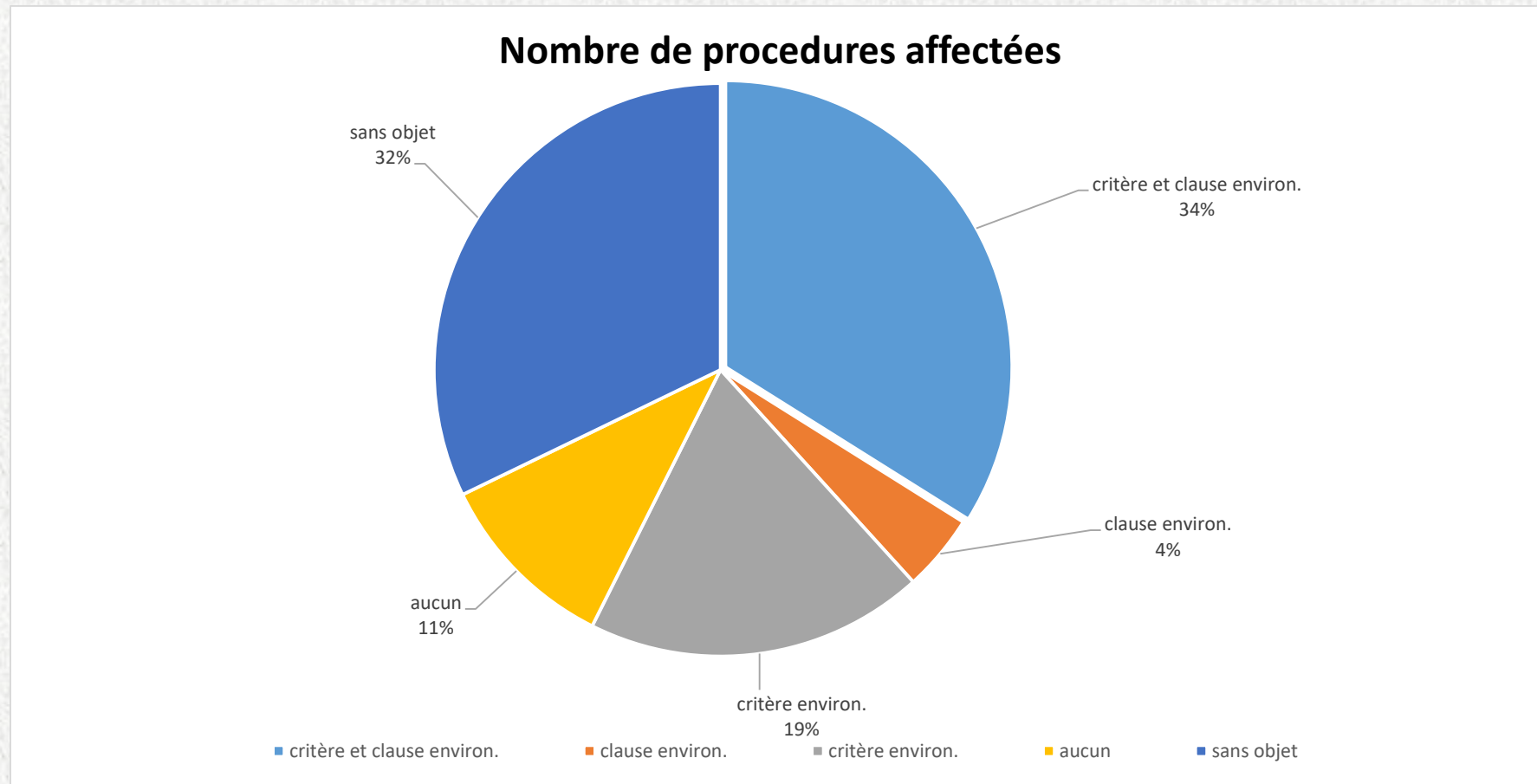


On constate que la baisse des déchets issus des services de la Commune est constante depuis la mise en place d'une gestion plus rigoureuse depuis 2015.

INDICATEUR DE DECROISSANCE REDEVANCE SPECIALE 2018					
	2014	2015	2016	2017	PREVISION 2018
EDUCATION		63 216,00 €	59 902,00 €	54 212,40 €	54 212,40 €
SPORT		131 539,20 €	94 862,80 €	62 665,20 €	62 167,20 €
CADRE DE VIE		27 518,40 €	21 789,60 €	14 716,80 €	14 716,80 €
SERVICES TECHNIQUES		30 076,80 €	21 774,40 €	20 987,20 €	20 987,20 €
MUSEES		11 336,00 €	7 800,00 €	7 176,00 €	4 416,00 €
DIVERS SERVICES		52 062,40 €	45 816,80 €	43 820,40 €	39 163,60 €
MAIRIES QUARTIER		39 842,40 €	26 036,20 €	18 387,20 €	18 387,20 €
C.C.A.S.		61 921,60 €	58 440,80 €	28 519,20 €	28 519,40 €
	365 331,20 €	417 512,80 €	336 422,60 €	250 484,40 €	242 569,80 €
MISE A DISPO OCCASIONNELLE	3 823,20 €	7 042,80 €	6 651,60 €	6 038,20 €	6 038,20 €
MARCHES ALIMENTAIRES	45 936,00 €	28 934,40 €	28 934,40 €	48 153,60 €	48 153,60 €
FRAIS	1 054,00 €	1 054,00 €	1 054,00 €	1 054,00 €	1 054,00 €
	416 144,40 €	454 544,00 €	373 062,60 €	305 730,20 €	297 815,60 €
			- 81 481,40 €	-67 332,40 €	- 7 914,60 €

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Sur 115 procédures de **marchés publics** lancées en 2017, 66 sont affectées de clause et / ou critère environnemental ou social ; si on retranche les "sans objet" (Prestations Intellectuelles, maintenance informatique etc.), il reste 78 procédures potentiellement concernées soit 84,6 % des procédures potentiellement concernées ont donc un **clause et/ou critère environnemental** :

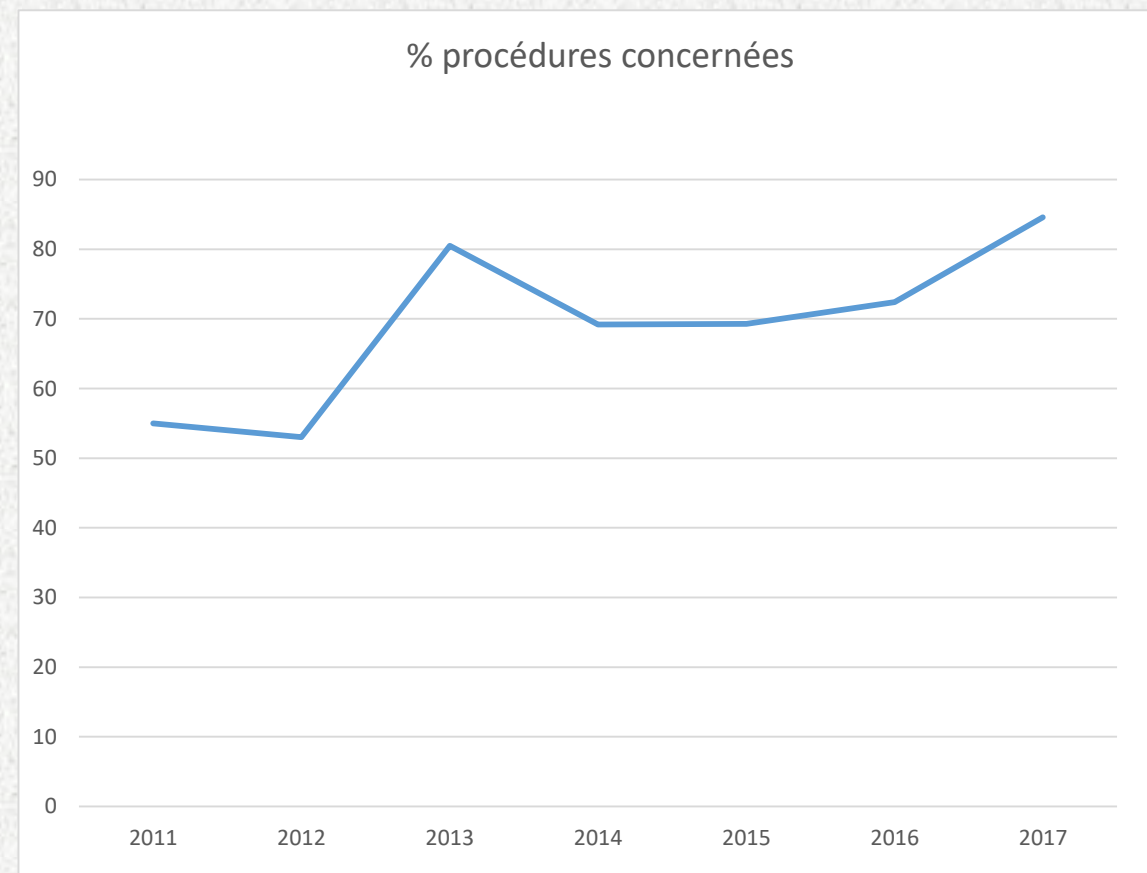


DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Evolution du critère environnemental 2011-2017 dans les marchés publics :

ENVIRONNEMENT	Nb total procédures	Procédures pouvant être touchées par environnement	Procédures affectées d'un critère et/ou clause	%
2011	103	71	39	55
2012	98	63	34	53
2013	101	67	54	80,5
2014	82	52	36	69,2
2015	119	75	52	69,3
2016	97	69	50	72,4
2017	115	78	66	84,6



DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Le service restauration scolaire du Département Enseignement :

Les objectifs du gouvernement dans les cantines scolaires, suite à l'adoption de la loi alimentation, article 11, sont : **50 % de produits de qualité servis à l'horizon 2022**, avec un minimum de 20% de produits issus de l'agriculture biologique (ou de surfaces agricoles en conversion) et 30% de produits bénéficiant d'un des autres signes, mentions ou démarches [de qualité ou d'origine]. Les produits de saison devront être privilégiés et le coût de cycle de vie de produit et les labels de commerce équitable seront progressivement pris en compte.

Sur l'année scolaire 2017/2018, sur une base de nombre de composantes, 55% de composantes ont respecté cette exigence (objectif loi : 50%) dont 26% de BIO (objectif loi : 20%). Les produits locaux bio sont inclus dans les produits locaux, ils représentent entre 15 et 30 % des produits locaux.

Par exemple, depuis le 2/2/18, de la **soupe bio et sans additif** est servie dans les cantines scolaires, fournie par l'entreprise « Local en Bocal » installée au MIN d'Avignon. Celle-ci produit artisanalement des potages et des compotes « bio » à partir de productions locales. Un véritable partenariat s'est installé pour adapter cette production aux besoins d'une collectivité ; En effet, pour prendre l'exemple de la soupe, depuis le mois de février 2018, près de 1100 litres ont été servis et il est prévu de 8 à 10 000 litres pour 2018 !

De même, on note qu'au premier semestre 2018, la Ville a acheté 100% de pommes bio et 100% de féculents bio.

Des actions s'inscrivant aujourd'hui dans une véritable notion de « Réseau local » telle la mise au point d'une production de pommes de terre épluchées et coupées fraîches et prêtes à cuire. Le procédé de conservation est entièrement naturel élaboré par la cuisine centrale et la légumerie de Pernes. La Ville sert en outre du lait produit localement (LATAPY) et prochainement, les fromages proposés seront locaux (fromagerie du Ventoux).

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

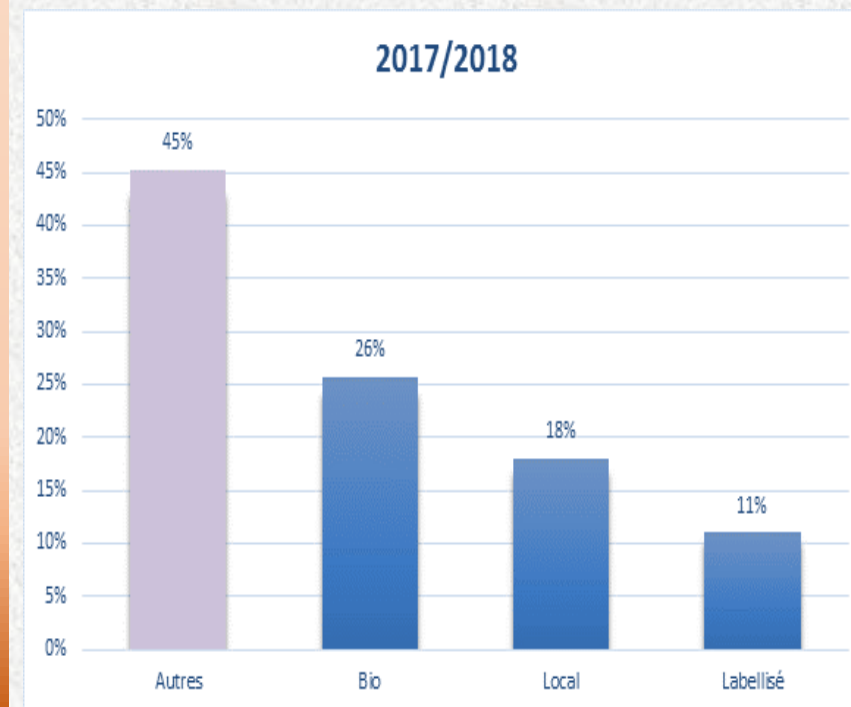


Le service restauration scolaire du Département Enseignement :

- Un partenariat avec différents interlocuteurs de la filière agricole, boulangerie, de l'apprentissage, de l'économie sociale et solidaire : La ville est un acteur important dans l'essor de la plateforme numérique de la chambre d'agriculture « AGRIOLOCAL » qui permet l'achat de denrées en circuits courts et locaux. L'ensemble de nos boulangers sont des artisans locaux (proximité de quartier). La municipalité a aussi fait le choix en 2017 de soutenir un projet de légumerie « solidaire » (crudités et légumes crus et non calibrés prêts à l'emploi). Les opérations de parages étant réalisées par des travailleurs handicapés employés en milieu ordinaire. Un projet de partenariat est aussi en cours avec le CFA des métiers de la ville d'Avignon et un producteur de viande bovine (race limousine) local Bio ou conventionnelle. Le projet pourrait voir le jour début 2019.
- Un projet d'expérimentation démarrera en septembre 2018 pour limiter, voire supprimer les plastiques dans le conditionnement des repas. La ville a toutefois fait le choix d'une période de transition afin d'évaluer avec exactitude l'engagement vers des modes de conditionnements plus respectueux sans intégrer de contrainte supplémentaire (ex : pas de conditionnement inox ou céramique, lourd et facteur de TMS). Le choix de s'orienter vers des barquettes à composter en cellulose de bois doit toutefois être testé et des informations complémentaires fournies sur le caractère respectueux et durable de la filière exploitée.

Voir le documentaire consacré aux cantines avignonnaises sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=0-dIDBL67s>



RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS 2017

Indicateurs	Données 2016	Données 2017	Tendance
Taux de véhicules propres VA	7%	20%	Objectif atteint
Dépenses énergétiques bâtiments	2890 K€	2980 K€	Electricité en baisse, Gaz en hausse / Fioul
BEGES règlementaire	7 770 T eq.CO2 (2015)	/	BEGES 2018
Dépenses liées à l'eau	1013 K€	1005 K€	-8 K€
Taux de bio et local dans les cantines scolaires (année scolaire de septembre à juin)	21% et 19%	26% et 18%	55% de composantes respectent l'exigence de la loi Alimentation (objectif loi : 50%) dont 26% de BIO (objectif loi : 20%)
Coût redevance spéciale	373 K€	305 K€	-68 K€
Dépenses Carburants	440 K€ / an	371 K€ / an	- 68 K€
Mise en décharge des Déchets Verts	45 K€ /an	27 K€ / an	-17 K€

Les 17 objectifs



Eradication de la pauvreté (Éliminer l'extrême pauvreté et la faim)



Sécurité alimentaire et agriculture durable (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)



Santé et bien-être (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge)



Éducation de qualité (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie)



Égalité entre les femmes et les hommes (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles)



Gestion durable de l'eau pour tous (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau)



Énergies propres et d'un coût abordable (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable)



Travail décent et croissance durable (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous)



Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)



Réduction des inégalités (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre)



Villes et communautés durables (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables)



Consommation et production responsables (Établir des modes de consommation et de production durables)



Lutte contre les changements climatiques (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions)



Vie aquatique marine (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable)



Vie terrestre (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité)



Paix, justice et institutions efficaces (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous)



Partenariats pour la réalisation des objectifs

PLAN MODES DOUX 2016-2020 - TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS

2018-10-31_AVIGNON-PPU-DAM-DPAU-OMA

LEGENDE COULEUR : mise en oeuvre dans les temps mise en oeuvre à surveiller - retard sûr ou probable mise en oeuvre à engager - pas de visibilité

AXES		ORIENTATIONS		ACTIONS	COURT-TERME	MOYEN-TERME			
				(blanc = court terme; gris = moyen terme)	2016-2017	2018	2019	2020	2020+
La marche									
AXE 1	Rendre plus sûre la pratique de la marche	1-Réglementer l'utilisation de l'espace public	Revoir la carte des vitesses sur le territoire	réalisé (de 90-70 à 50 km/h)					
			Multiplier les zones de rencontre et les zones 30	réalisé dans les quartiers Est	réalisé au fur et à mesure, accélération du déploiement attendue				
			Renforcer la lisibilité de la zone de rencontre IM	réalisé en partie via les aménagements d'espaces publics		Mise en place des nouveaux Totem en 2019			
			Sécuriser les portes du Rhone et du Rocher en créant aire piétonne sur secteur Ferruce et en reportant stationnement car vers dépose Bénézet	réalisé en 2016					
			Revoir les livraisons gros PL dans zones réglementées	réalisé en partie	réalisé en partie (ceinture verte)	arrete PL global			
			Créer carte hiérarchisation réseau viaire avec zones 30 et zone rencontre			mise en œuvre en 2019-2020			
			2-réduire vitesse VL	Constituer catalogue dispositifs sécurité (boîte à outils)	réalisé en partie				
		Utiliser ce catalogue dans opérations aménagement et l'intégrer à charte espaces publics			au fur et à mesure				
		Réduction emprise voies RN7 entre Sémard et Amandiers		réalisé en partie par marquage	poursuite mise en œuvre dans le cadre du projet BHF				
		Systématiser réduction des voies par marquage dans rénovation et opé neuves		réalisé en partie	au fur et à mesure des projets				
		Plateau sur entrée chemin st Jean et voie canaux		réalisé en 2016					
		3-améliorer sécurité traversées piétonnes	Traiter toutes entrées zones en lien avec charte	au fur et à mesure (réalisé en partie : quartiers est, rues Mourre, Ambrogiani...)					
			Renforcer traversée piétonne Bénézet-porte Rhone (dépose autocars)	réalisé					
			Renforcer traversée Oulle coté débarcadère	réalisé					
			Aménager traversées remparts 3 magistrales piétonnes			réalisé en 2019 sauf St Agricol			
		4-diminuer trafic dans secteurs sensibles	Traversées majeures rocade sud (NPRU), avenue Pierre sémard-parc sport, avenue Folie (reine Jeanne)			études à venir		retard suivant calendrier NPRU	
Etude circulation IM pour réduire transit	réalisé en 2016								
5-pédagogie et contrôle	Reproduire méthodo utilisée sur autres zones réglementée ville			études à venir					
	Acquisition radars vitess pédagogiques (PIV) suppl. et organisation campagne respect vitesse en 2017, après campagne information sur zone rencontres en 2016		déploiement PIV sur 10 écoles						
	Suppression 166 panneaux et 144 mats suite à tarification unique stationnement voirie dans IM	réalisé							
	Organiser stationnement motos sur voirie comme VL		au fur et à mesure des projets, objectif : 80 emplacements						
	Allègement mobilier aux entrées du passage de l'oratoire, amorce magistrale piétonne		inscrit au budget participatif 2017, réalisation 2019						
AXE 2	Faciliter usage marche	1-réduire obstacles sur parcours piétons	Campagne enfouissement conteneurs jusqu'à fin 2020	en cours de déploiement					
		2-adapter tailles trottoirs selon usage	Elargir trottoir sud Henri Fabre		réalisé en 2019				
		3-adapter géométrie carrefours et réduire emprise chaussée	Reprise trottoir nord pont Daladier					via projet Tram phase 2 (2023)	
			Intégrer ces principes aux voies nouvelles	au fur et à mesure des projets					
			Reprise du carrefour av St Jean-bd Limbert (amorce chemin des canaux)	réalisé en 2016					
		Reprise carrefour Porte Rocher-bd quai de la Ligne					fait en 2021		
		4-traversées piétonnes bien dimensionnées, rectilignes							
		5-favoriser traversée piétonnes en adaptant plans de feux	Recenser les traversées par 1/2 chaussée et par déclenchement demande + temps d'attente liés		mise en œuvre partielle entre portes du Rocher et de la Ligne				
			Expérimenter priorité piéton des feux sur quai de la Ligne		à étudier				
			Expérimenter feux à décompte sur certains sites		mise en œuvre à venir				
		6-gestion temporelle des piétonnisations selon rythme ville							
		6.a-piétonnisation permanente	Création 2 aires piétonnes (secteur Ferruce et rue Violette)	réalisé en 2016					
			Proposition nouveau schéma de fonctionnement pour des solutions flexibles et moins couteuses			mise en œuvre par ZTL (Zone à Trafic Limité) dans l'IM			
			Création aire piétonne St-Didier-Bonneterie	en cours	en cours				
			Création éventuelle d'autres aires, suivant résultat étude circu IM (secteur pasteur-université par ex)			mise en œuvre partielle de Matheron à Pasteur			
		6.b-piétonnisation périodique	Expérimentation vidéo gestion sortie aires piétonnes	NON, le contrôle par bornes a été préféré pour des questions de sécurité					
			expérimentation piétonnisation rue république samedi dès 11h (au lieu 13h) et mercredi		pas mis en œuvre (interférence avec plages horaires livraison commerçants notamment), à étudier				
		6.c-ville en festival	En fonction étude circulation IM, repenser rue Répu		études à venir				
			Confirmer/reconduire système mis en place en 2015	réalisé					
			Limiter circulation rue République	réalisé					
			Améliorer fréquence navettes (fabrica, Maraichers)	réalisé					
			Jalonner cheminement piétonnier entre fabrica et ctre ville	réalisé en partie					
Nouvelles dispositions pour sécuriser cheminement des passagers autocars (fermeture Ferruce, Bénézet dépose-reprise uniquement, sécurisation traversées et pte rhone	réalisé								
Situer les points de filtrage à l'extérieur remparts					à étudier				
Améliorer gestion et contrôle PASS pour maitriser Vh entrants			à étudier						
	Nouveaux parkings et navettes en amont ville (gratuits)				responsabilité GA, nombreuses sollicitations par la ville				

LEGENDE COULEUR : mise en oeuvre dans les temps mise en oeuvre à surveiller -retard sûr ou probable mise en oeuvre à engager - pas de visibilité

AXES		ORIENTATIONS		ACTIONS (blanc = court terme; gris = moyen terme)	COURT-TERME	MOYEN-TERME				
					2016-2017	2018	2019	2020	2020+	
AXE 3	Les piétons ont leur réseau	1-bien comprendre notre ville et ses enjeux		Capitaliser le travail des conseils de quartiers		Mis en œuvre sur la placette Monclar/Monod				
				Recenser études menées sur territoire (ville, GA, AURAV, Tecelys...), tenir à jour "bibliothèque"	au fur et à mesure					
				Développer partenariat avec université	réalisé					
				Organiser annuellement journée partage des études réalisées ou à venir (séminaire/table ronde)	réalisé (en interne + en ext Cerema)					
		2-réseau cohérent et identifiable	Adopter charte qualité espaces publics			adoption fin 2019				
		3-PAVE et accessibilité	Mettre en œuvre PAVE et l'intégrer à future charte espaces publics	au fur et à mesure		intégration à charte en 2019				
		4-hiérarchisation réseau								
		5-jalonnement itinéraires								
		6-perméabilités et continuités	Prise en compte plan mode doux dans futurs projets ZAC NPRU	au fur et à mesure	au fur et à mesure					
			Créer escalier direct entre berges rhone et pont Daladier		difficulté suite à opposition ABF, à étudier					
		7-points noirs	Lancer étude commune AVI-GA-PACA sur parvis gare centre et lien vers République		en cours d'études					
				réalisé en partie (trajectoire vélo, St Jean)	en cours d'études					
			Reflexion sur passages sous voies ferrées							
			Fermeture aux VL passage chemin saint jean	réalisé						
			Traiter portes remparts via les magistrales piétonnes		en cours d'études et réalisation					
		8-niveau d'entretien cohérent				études à venir				mise en œuvre suivant calendrier NPRU
Requalification de la rocade via le NPRU										
adopter en CM règlement de voirie			mise en œuvre à venir							
	évolution d'Allo-Mairie pour enregistrer demandes-/signallements des usagers	pas mis en œuvre								
AXE 4	Marquer le changement par des grands projets symboliques		3 magistrales accès rapide	en cours de mise en œuvre						
			Réaménagement secteur place St Didier (rue 3 faucons, roi rené, laboureur)	réalisé						
			Ville en festival							
AXE 5	Des déplacements quotidiens	1-déplacement vers l'école	Lancement plan école en mars 2016	réalisé	réaménagement parvis écoles, déploiement radar PIV..					
			Sécurisation/aggrandissements stations bus scolaires du quai							
			Ligne et allées ouille-rempart	réalisé						
			Sécurisation du chemin St Jean	réalisé						
			Mise à dispo de 10 accès gratuits au PK Halles et palais Papes pour les animateurs de Pédibus	pas mis en œuvre, car aucun pilote pédibus dans écoles concernées						
2-administration modèle	Sensibilisation des agents	mise en œuvre continue								
	Charte des déplacement durables et bonne conduite	pas mis en œuvre								
	Réactualisation du PDA			études à venir						
AXE 6	Encourager la pratique familiale et touristique	Neutralisation circulation quai nord rempart durant 3 dimanche sept								
				réalisé						
				réalisé						
				réalisé						
				réalisé						
		Réalisation d'un guide des itinéraires familiaux et touristiques (jalonnés) en papier-électronique, positionnement point d'eau, aire pique nique...			études à venir					
		Rafraichissement des passages souterrains pour piétons			études à venir					
AXE 7	Développer l'économique autour du piéton client	Rénovation partielle des PK Halles et Palais Papes	réalisé							
		Agrandissement de l'escalier Gérard Philippe au pk Palais des papes et liaison souterraine entre le carré du Palais et le PK, accessible 24/24			mise en œuvre dans le cadre nouvelle DSP					
			mise en œuvre partielle (route de lyon, diffusion disques...)	mise en œuvre partielle via projet tram						
		Expérimentation de petites zones bleues en quartiers 1ère et 2ème couronne proche commerces-services								
		Déclinaison du plan piéton dans les renouvellements des prochaines DSP parkings						à intégrer		

LEGENDE COULEUR : mise en oeuvre dans les temps mise en oeuvre à surveiller -retard sûr ou probable mise en oeuvre à engager - pas de visibilité

AXES		ORIENTATIONS		ACTIONS	COURT-TERME	MOYEN-TERME			
				(blanc = court terme; gris = moyen terme)	2016-2017	2018	2019	2020	2020+
Le vélo									
AXE 1	Rendre plus sûre la pratique du vélo	1-matérialisation dela trajectoire cyclable	Application de cette disposition pour les passage sous voies-ferrées (av Folie, Eisenhower)	réalisé sur Folie				mise en œuvre sur Eisenhower	
			Selon l'opportunité, application ailleurs lors renouvellement marquage	au fur et à mesure	mise en œuvre au fur et à mesure				
			Application de cette disposition dans le cadre des itinéraires cyclables de compensation des projets Tram-BHF (en particulier nord-sud)			mise en œuvre à venir (Trillade...)			
			Selon l'opportunité, application ailleurs lors renouvellement marquage	mise en œuvre au fur et à mesure					
		2-sécuriser double-sens cyclable en IM	Traitement expérimental d'une dizaine de rues à proximité université	pas mis en œuvre					
			Etendre aux autres rues lors renouvellement marquage					mise en œuvre via ZTL	
		3-développer les zones 30	Expérimenter mise en zone 30 des quartiers le long du chemin des canaux	mise en œuvre partielle (grange d'Orel)	mise en œuvre au fur et à mesure				
			Proposer carte des zones 30 envisageables			à venir			
			Mettre en œuvre carte zone 30				à venir		
		4-élargir bandes cyclables	Recenser toutes les bandes cyclables pouvant être élargies (marquage)	mise en œuvre partielle	mise en œuvre à systématiser				
Appliquer la mesure lors renouvellement marquage	mise en œuvre au fur et à mesure								
5-Chaucidou				au fur et à mesure (Gambetta réalisé, route du Confluent en 2018...)					
					casques offerts lors évènement Vélo-passion	campagne sur ce thème lors de la semaine sécurité 2019			
6-avez vous mis votre casque ?									
AXE 2	Faciliter l'usage du vélo	1-développer offre stationnement vélos							
		1.a-developper massivement les arceaux vélos (40%IM, 60%EM et 60%chaussée, 40%hors chaussée)	100 arceaux/an soit 1000 places en 5 ans (budget PPI 25K€/an)	50 arceaux (2014-1er sem 2017)	257 arceaux posés	100 arceaux prévus	100 arceaux prévus		
				réalisé					
		1.b-réaliser abris vélos sécurisés	Créer abris vélos en gare Montfavet						
			Déploiement abris sécurisés dans cadre PDU sur gare centrales et autres (Courtine ?)			mise en œuvre sur PEM gare centre		mise en œuvre sur Courtine ?	
		2-aux carrefours : cédez le passage en carrefour à feux voire priorité aux vélos	Recenser les carrefours à feux pouvant bénéficier cédez le passage vélo	mise en œuvre partielle	mise en œuvre partielle avec partenariat assoc Roulons à vélo				
			Etendre la piste Daladier jusqu'à Barthelasse	réalisé	extension à Villeneuve				
			Etendre priorité vélos aux carrefours restants du chemin des canaux (traversée colchester en particulier)	mise en place d'un feu prioritaire, priorité par marquage abandonnée compte tenu des contingences extérieures					
		3-services facilitateurs	Service prêts vélo, mise à dispo station gonflage et distributeur kits dépannage dans PK Palais et Halles	station gonflage sur Daladier	station gonflage sur pl. Horloge				
			Etendre service mobilité douce active lors prochain contrat DSP					à venir	
						mise en œuvre dan le projet PEM Gare Centre			
		Création avec GA d'un maison de la mobilité							
AXE 3	Développer un réseau cohérent et structuré	1-réseau cohérent avec son identité propre	Adopter charte qualité espaces publics				adoption fin 2019		
		2-principes d'aménagements							
		3-carte hiérarchisation voiries			au fur et à mesure				
		4-schéma d'intention des itinéraires			au fur et à mesure				
		5-jalonnement des itinéraires	Jalonnement chemin des canaux avec indication temps de parcours	mise en œuvre quasi totale					
			jalonnement des autres grands itinéraires (ViaRhona, Barthelasse, Durance, Ceinture Verte...)	mise en œuvre au fur et à mesure (ViRhona en 2018)					
			soutenir projet calculateur itinéraires vélos (fiche action 9 du PDU)	mise en œuvre via GéoVélo					
		6-perméabilité et continuité	prise en compte plan mode doux dans futurs projets ZAC NPRU	mis en oeuvre	au fur et à mesure avancement projets				
			traiter continuité-perméabilité comme enjeu très fort	mis en oeuvre	au fur et à mesure avancement projets				
		7-points noirs	mettre chaque année à dispo commission sécurité routière et modes doux 5% du budget investissement vélo, pour réaliser petits investissements d'urgence	pas mis en œuvre					
8_niveau d'entretien cohérent avec pratique	faire des questions d'entretien nettoyage un des 1er thème de travail de la commission	pas mis en œuvre							
	proposer priorités d'intervention	mis en oeuvre							
AXE 4	Marquer le changement de politique par de grands projets		Ponts Daladier-Royaume	réalisé					
			chemin des canaux	réalisé					
			tour des remparts	en cours de mise en œuvre					
AXE 5	Encourager les déplacements domicile-travail	encourager l'utilisation du Vélo en libre service	solliciter GA pour extension et modernisation velopop, en IM et EM (Courtine, Cap sud...)	sollicitation faite, mais pas mis en œuvre par GA					
			ACTION HORS PLAN : déploiement vélo libre service a destination élèves dans écoles (prêt 1 semaine)			déploiement de 10 vélos/école sur 3 écoles			
		administration exemplaire	sensibilisation agents	mise en œuvre continue					
			charte déplacement durables						
			faciliter utilisation velopop				à venir (reprise dossier par ville)		
			acquisition 5 vélos électriques	réalisé					
			reactualisation PDA	à venir					
			modernisation parc vélos	réalisé					
	proposer groupement achats vélos	à venir							

LEGENDE COULEUR : mise en oeuvre dans les temps mise en oeuvre à surveiller -retard sûr ou probable mise en oeuvre à engager - pas de visibilité

AXES		ORIENTATIONS	ACTIONS (blanc = court terme; gris = moyen terme)	COURT-TERME	MOYEN-TERME				
				2016-2017	2018	2019	2020	2020+	
AXE 6	Encourager la pratique familiale et touristique	1 - Petites balades familiales 2 - Grandes randonnées 3 - Pratique Sportive	Promotion des balades existantes et création de nouvelles	pas mis en œuvre					
			Itinéraire temporaire ViaRhôna par chemin des Canaux (via Sorgue/Pontet) et ponts Daladier/ Royaume	réalisé (mais difficulté passage au Pontet)					
			Installation de 10 panneaux « ludiques » et d'équipements familiaux sur chemin des Canaux	mis en oeuvre					
			Etude lancée par l'AURAV pour relier les parcs et jardins d'Avignon	mis en oeuvre					
			1er tronçon de la piste cyclable « bords Durance/Rhône », depuis les embarcadères de l'Ouille jusqu'au pont SNCF	mise en œuvre partielle		mise en œuvre partie nord			
			Réalisation d'un « Guide des balades familiales et des itinéraires sportifs »			pas prévu			
			Aménagement d'un parcours numérique sur la Barthelasse			pas prévu			
			Participation financière de la ville d'Avignon pour création passerelle de franchissement du barrage de Sauverterre (Itinéraire définitif de la ViaRhôna traversant l'île de la Barthelasse.	études lancées et participation financière de la ville actée, difficulté du fait menace de retrait financement du CD30					
			Etude de faisabilité de traversée de la Durance et de l'aménagement aux abords Durance, jusqu'à Bonpas			à étudier			
			Renforcement de l'itinéraire Avignon (gare TGV) – Mont Ventoux			pas prévu			
AXE 7	Favoriser une économie durable autour de l'écotourisme et le tourisme sportif 30	1 - Vélo, soutien du commerce de proximité 2 - Ecotourisme et tourisme sportif	organisation d'un séminaire/table 2017), avec les partenaires privés de la Ville	mis en oeuvre					
			reflexion à mener sur accompagnement initiatives privées ecotourisme et tourisme sportif		mise en œuvre (stage universitaire 2018-2019)				

LEGENDE COULEUR : mise en oeuvre dans les temps mise en oeuvre à surveiller -retard sûr ou probable mise en oeuvre à engager - pas de visibilité

AXES		ORIENTATIONS	ACTIONS (blanc = court terme; gris = moyen terme)	COURT-TERME	MOYEN-TERME			
				2016-2017	2018	2019	2020	2020+
A vélo comme à pied								
AXE 8	Modes actifs bénéfiques pour santé	1 - Au quotidien 2 - des Equipements sportifs de plein air	Rapprochement avec professionnels de la santé pour la promotion des modes doux/actifs au quotidien			pas mis en œuvre		
			Affiches, slogans : le sport bon pour la santé, 20 min par jour,			pas mis en œuvre		
AXE 9	Des partenaires, clés du succès	1 - Identifier les Partenaires 2 - Ne pas opposer piétons et cyclistes 3 - créer Commission Sécurité routière et modes actifs	Proposition de composition et de fonctionnement de la commission pour le dernier trimestre 2016	mis en œuvre				
			Rédaction d'un rapport annuel des travaux de la commission qui fera l'objet d'une information en Conseil Municipal.	pas mis en œuvre		à venir ?		
AXE 10	La pédagogie comme stratégie	1 - La pédagogie comme fondement 2 - Des partenaires, relais de communication 3 - Donner de la visibilité à la politique de mobilité		mis en œuvre récurrente (festival, lors modif localisée politique stationnement)				
			Réalisation d'un premier flyer expliquant la zone de rencontre			pas mis en œuvre		
			Réalisation d'une plaquette pédagogique (type A4 plié)			pas mis en œuvre		
			Transmission de la plaquette pédagogique (type A4 plié) pour diffusion			pas mis en œuvre		
			Donner une nouvelle dynamique à la fête du vélo pour qu'elle porte les messages du Plan modes doux/actifs		en cours de mise en œuvre			
			Capitaliser sur l'arrivée de la ViaRhôna à Avignon.		étude universitaire à venir			
			Solliciter les professionnels du milieu pour qu'Avignon soit un lieu de congrès, colloques, forums, séminaires, etc...	récurrent (seminaire avec Cerema en préparation en juin 2019...)				
			En particulier, se fixer pour objectif d'accueillir le Club des villes Cyclables et les journées études FUB	récurrent (séminaires...)				
Participer également aux rendez-vous nationaux			récurrent					